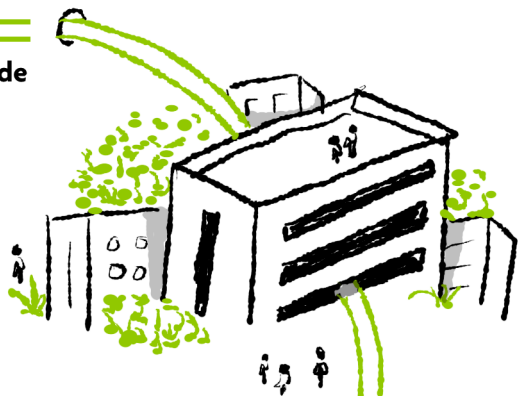


Ville durable et participation citoyenne

Introduction au concept de
développement urbain
durable participatif



■■■ HEINRICH BÖLL STIFTUNG
RABAT
Maroc

Avec le concours de **Catherine et
Youssef El Mrabet**, Atelier pour
la recherche architecturale et
urbanistique | Décembre 2021



Ville durable et participation citoyenne

Introduction au concept de
développement urbain
durable participatif

 **HEINRICH BÖLL STIFTUNG**
RABAT
Maroc

Avec le concours de **Catherine et
Youssef El Mrabet**, Atelier pour
la recherche architecturale et
urbanistique | Décembre 2021

Table des matières

AVANT-PROPOS	.04	PARTIE II : LA VILLE DURABLE EST UN PROJET COLLECTIF	.60
INTRODUCTION	.09	I. LA NAISSANCE D'UNE NOUVELLE FORME DE GOUVERNANCE URBAINE	.62
PARTIE I : LA VILLE DURABLE EST UN ÉCOSYSTÈME EN ÉQUILIBRE	.12	II. LA PARTICIPATION COLLABORATIVE : ENCOURAGER LES SYNERGIES	.64
I. LE PRINCIPE DE PROXIMITÉ	.14	- La ville, résultat d'un processus de développement commun et collectif	
- Villes et mobilité durable		- La participation citoyenne appliquée à l'urbanisme réglementaire	
- Lutter contre l'étalement urbain		III. PLAIDOYER POUR LA VILLE DURABLE : LE RÔLE DES ASSOCIATIONS	.71
- Assurer un métabolisme urbain équilibré grâce à la biorégion		- Association, comité de quartier, comité citoyen	
II. LE PRINCIPE DE DIVERSITÉ ET DE COMPLEXITÉ	.24	- Études de cas	
- Une ville polycentrique et multifonctionnelle		1. Former les citoyens de demain, <i>Cas de l'association Initiative urbaine dans le quartier de Hay Mohammadi à Casablanca</i>	
- La ville multipolaire en réseau		2. Défendre le patrimoine matériel et immatériel de la ville pour construire notre mémoire collective, <i>Cas de l'Atelier de l'Observatoire</i>	
III. LA VILLE DURABLE EST LA VILLE EXISTANTE	.28	3. Créer des tiers-lieux pour améliorer la cohésion sociale, <i>Cas de l'Uzine</i>	
- Urbanisme circulaire et solidaire : faire avec le déjà là		4. L'urbanisme transitoire : partir à la reconquête de la ville, <i>Cas des Anciens Abattoirs de Casablanca</i>	
- Urbanisme durable : Un changement de paradigme		5. Nourrir les villes : l'agriculture urbaine et le circuit court d'approvisionnement, <i>Cas de l'association Le Toit en vert</i>	
IV. RECONSTRUIRE LA VILLE PAR LE PAYSAGE	.32	6. Intervenir dans la gestion des déchets ménagers du quartier	
- Des espaces publics de qualité pour le citoyen		Expérience de l'AESVT, le point propre	
- Le problème du foncier disponible pour des espaces « non productifs »		CONCLUSION	.102
- Planifier l'infrastructure verte		GLOSSAIRE	.106
- Développer la nature en ville (ou faire la ville dans la nature)		BIBLIOGRAPHIE	.115
- La biodiversité en ville			
V. ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE	.45		
- Organiser la mobilité durable			
- Sensibiliser à l'architecture bioclimatique			
- Respecter le cycle de l'eau dans la ville			
- Intervenir dans la gestion des déchets ménagers du quartier			
SYNTHÈSE : LES 4 OBJECTIFS DE LA VILLE DURABLE	.58		

Avant-propos



Tanger, vue sur le centre-ville avec plusieurs parcs urbains.

Aujourd'hui, plus de 50 % de la population mondiale habite en ville. Au Maroc, les urbains sont désormais plus de 65 %.

La progression de l'urbanisation, la croissance démographique et les changements climatiques, représentent quelques-unes des tendances mondiales les plus répandues auxquelles devront faire face les villes de demain. En effet, les villes sont à l'origine de l'émission de plus de 70 % des gaz à effet de serre à l'échelle de la planète.

Face à ces défis, le concept de développement durable n'est plus une option mais s'impose comme un nouvel impératif de l'action publique urbaine, invitant ainsi à remodeler et à repenser les conceptions et les pratiques de l'aménagement du territoire. Le terme de *ville durable*, de même que l'expression *développement urbain durable*, sont maintenant couramment utilisés pour désigner à la fois des intentions et des modèles qui relèvent d'un idéal politique et des pratiques d'aménagement et d'urbanisme qui se veulent innovantes et prometteuses.

La ville telle que nous la connaissons aujourd'hui et telle que nous l'avons vue se construire ces dernières décennies est un modèle révolu. Face aux situations d'explosion démographique, d'expansion urbaine et d'urgence climatique dans lesquelles nous évoluons, les modèles urbains qui s'inscrivent dans le mouvement de la ville durable ne

relèvent désormais plus de l'utopie mais représentent de potentielles pistes alternatives de plus en plus concrètes. Ils se trouvent de fait en rupture avec la tradition de l'urbanisme moderne, initiant ainsi un changement total de paradigme.

Le développement durable peut-il renouveler l'aménagement du territoire ainsi que la gouvernance de la ville ? Le développement durable peut-il revitaliser l'urbanisme et le rendre plus résilient face aux menaces qui nous guettent et aux nombreux défis qui nous attendent ? L'approche orientée « développement durable » peut-elle promouvoir la participation citoyenne en encourageant tous les acteurs à se mobiliser et à prendre part au processus de décision ?

Ce sont ces questions qui ont déclenché tout le travail de réflexion et d'analyse que nous avons mené dans le cadre de cette publication. Par le biais de cette étude, la Fondation Heinrich Böll cherche avant tout à explorer comment des modèles d'urbanisme durable et participatif peuvent émerger et prendre forme au Maroc et à quoi ils peuvent ressembler – non pas comme une utopie, mais très concrètement, ici chez nous au Maroc.

Certains professionnels de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme ont d'ores et déjà commencé à remettre en cause leurs pratiques de planification pour prendre en compte les principes du développement durable.

De même, à l'échelle gouvernementale, le Maroc s'est engagé ces dernières décennies dans une politique volontariste de développement durable, à travers de nombreuses réformes et programmes. Cela a incontestablement un impact sur les directives et les orientations de l'urbanisme au Maroc. Tout porte à dire que la stratégie envisagée par le Maroc en matière d'aménagement et de politique de la ville entend

inscrire le territoire national dans un processus de développement durable, à travers de nouvelles pratiques urbaines et de nouveaux référentiels techniques d'orientation de la planification urbaine durables.

Sommes-nous alors en train d'assister à une réelle prise de conscience quant aux choix stratégiques écologiquement responsables qui doivent être faits en matière d'aménagement du territoire au Maroc, afin de lutter contre le réchauffement climatique, de préserver la biodiversité, de réduire les pollutions et d'améliorer le cadre de vie ?

Si les dernières années ont vu se succéder de grandes réformes dans les domaines de l'environnement et de l'urbanisme en faveur de la mobilité, de l'écologie et de la transition énergétique, celles-ci doivent aussi s'accompagner d'une évolution des modes de gouvernance également.

Malheureusement, force est de constater que le sentiment d'exclusion des processus décisionnels se répand de plus en plus au sein de notre société, entraînant ainsi un certain désintérêt pour la gestion urbaine et pour la chose publique en général.

L'expérience nous montre ainsi qu'il y a un chaînon manquant dans le processus de la « fabrique de la ville » : le citoyen. D'une part, l'administration peine à mettre en place un processus véritablement participatif et collaboratif ; de l'autre, la société civile peine à porter un plaidoyer construit et pragmatique au service d'une ville durable, et les citoyens ne disposent pas toujours des outils ni des connaissances suffisantes pour apprécier la qualité des initiatives qui leur sont présentées.

C'est pour toutes ces raisons que la Fondation Heinrich Böll a décidé de rédiger ce guide. Aujourd'hui, il apparaît que l'urbanisme durable n'est encore qu'un concept et que la plupart des approches existantes sont

encore bien loin d'un réel modèle de développement durable affirmé et approuvé de tous. Néanmoins, des expériences pratiques dans ce sens émergent et se multiplient un peu partout dans le monde et également chez nous au Maroc. Aujourd'hui, le désir de voir évoluer la manière de concevoir et d'habiter les villes n'a jamais été aussi pressant, car c'est là, au cœur même de la ville et de ses localités, que vont se jouer les grands enjeux écologiques, économiques et sociaux de demain.

Dans ce contexte, les pouvoirs et les représentants locaux, ainsi que les organismes de la société civile, ont un rôle important à jouer pour tendre vers des villes durables participatives : forts de leur proximité avec les citoyens et de leur connaissance des pratiques et des spécificités locales, ils sont à même d'encourager la participation citoyenne et d'inciter les citoyens, les collectivités et les territoires à diminuer leur empreinte écologique.

Ce guide présente des principes et des exemples qui doivent permettre la participation collaborative des citoyens à travers des associations ou des comités de quartier. Chaque ville ou chaque quartier s'intégrant toutefois dans un contexte singulier, il n'a pas la prétention d'être exhaustif. Il vise surtout à susciter des interrogations, à ouvrir le débat et à donner le désir d'en apprendre un peu plus...

Fondation Heinrich Böll
Bureau de Rabat

Introduction



Pour des quartiers à votre image...

Concevoir et aménager les villes est, depuis plusieurs décennies, l'apanage des techniciens et des experts. Mais le concept de ville durable implique un changement de paradigmes : il s'agit en effet de transformer ensemble les façons de faire et de vivre la ville. L'enjeu majeur ? les citoyens.

Ceux-ci ne peuvent plus être considérés comme simples usagers ou consommateurs de la ville. Ils doivent en devenir des acteurs, collaborer

à la fabrique de la ville de demain et donner leur avis ou leur aval sur les projets. Ils ont la responsabilité d'être des lanceurs d'alerte pour défendre leur patrimoine ou l'intérêt général.

La ville durable est en continuelle amélioration. C'est pourquoi le citoyen qui s'y intéresse doit se former et s'informer en permanence pour atteindre un modèle et des pratiques durables, afin de mieux contribuer à son cadre de vie.

Ce manuel est structuré en deux grandes parties.

La première décrit la ville durable comme un écosystème en équilibre, qui tient compte à la fois des besoins des citoyens et de la nature dans la ville. Elle expose les principes de la ville durable : une ville de proximité mais aussi diversifiée et complexe. C'est pour cela que la ville durable ne peut être que la ville existante, revitalisée et résiliente.

La deuxième partie évoque la nouvelle forme de gouvernance qui doit accompagner l'urbanisme durable. Il y est question des notions de bien commun et de mobilisation des synergies. On y aborde également les moyens dont disposent les citoyens pour exercer leur droit à la ville.

Y sont présentés notamment des cas pratiques, des exemples de tiers-lieux et de projets portés par des associations marocaines, qui illustrent toutes les formes de plaidoyer qui ont été mises en œuvre par la société civile : le droit à la ville pour tous, la défense du patrimoine historique et de la nature en ville, la mobilité durable et le métabolisme urbain. Toutes ces initiatives ont permis d'initier de nouveaux rapports sociaux entre les citoyens.

L'objectif de cet ouvrage est de susciter la curiosité et d'aider à faire émerger des idées qui pourront faire progresser les pratiques. Il s'agit de

mobiliser les citoyens et de les inciter de façon pragmatique à s'impliquer davantage dans des actions concrètes au niveau de leur quartier. Il s'agit également de permettre à la population d'intervenir dans les décisions d'aménagement urbain, d'exploiter en somme l'intelligence collective d'un large public sur les questions concernant le cadre de vie. C'est cette participation citoyenne qui légitimera et consolidera le travail des experts, et c'est grâce à elle que l'on pourra prétendre inscrire la planification urbaine dans une démarche durable.

VILLES, DÉVELOPPEMENT DURABLE ET CRISE CLIMATIQUE

Une ville durable s'inscrit dans une perspective de développement durable. Cela suppose un développement économique efficace, équitable sur le plan social et soutenable sur le plan écologique. Cela repose sur une nouvelle forme de gouvernance qui encourage la mobilisation et la participation de tous les acteurs de la société au processus de décision.

Actuellement, les villes représentent environ 10 % de la superficie des terres émergées et 60 % de la population mondiale. Il y a 40 % de terres agricoles, 31 % de forêts, 0,6 % de parcs naturels classés (source FAO). Les villes produisent 70 % de CO₂ avec le transport, qui est responsable de 30 % des gaz à effet de serre (GES). La lutte contre le réchauffement climatique aura donc lieu dans les villes. La bataille pour un avenir durable se gagnera ou se perdra dans les villes.

Source: UN-Habitat, *The Future We Want*, *The City We Need*

Partie I :

La ville durable est un écosystème en équilibre



La ville durable est un écosystème où l'environnement est mis en évidence en tant qu'élément qui donne forme, lisibilité et compréhension au territoire. Un écosystème riche et équilibré, bénéfique pour les citoyens, car il favorise une bonne qualité de vie, la mixité et l'intégration sociale, ainsi que la créativité et le développement économique.

La ville durable doit être planifiée comme un écosystème en équilibre, qui doit relever un triple défi : sobriété, cohésion sociale et protection de l'environnement. Elle constitue en effet un ensemble cohérent où toutes les parties interagissent. Comme aucun espace n'y est isolé, il faut porter une grande attention à la nature des interactions (antagonismes ou synergies) qui s'y passent.

La ville durable doit ainsi répondre à plusieurs objectifs :

- promouvoir la cohésion sociale, la mobilité durable et la nature, selon un principe de proximité ;
- maîtriser l'étalement urbain ;
- réaliser l'équilibre de son métabolisme au niveau de la biorégion ;
- respecter la diversité et la complexité (ou la mixité) de ses composantes sociales, fonctionnelles et typologiques ;
- promouvoir un urbanisme circulaire et solidaire dans la ville existante ;
- revitaliser la ville par des espaces publics attractifs ;
- planifier une infrastructure verte ;
- installer des modes de consommation responsable pour que la ville soit économe en ressources ;
- opérer la transition énergétique en prônant les principes de sobriété et d'efficacité.

Elle répond donc à des principes de proximité, de diversité et de complexité.

I. LE PRINCIPE DE PROXIMITÉ

Villes et mobilité durable

Dans la ville durable, le principe de proximité doit s'appliquer à tous les niveaux et à toutes les échelles. Il traverse en effet tous les secteurs : l'approvisionnement alimentaire en circuit court, la centralité locale, la mobilité douce¹, la relation entre l'habitat et les activités, l'autonomie énergétique et les ressources en eau potable.

L'environnement est local

Les enjeux environnementaux et le réchauffement climatique étaient trop souvent des notions invisibles pour le citoyen.

La crise sanitaire a rendu l'environnement réel. Avec le confinement dans les limites du quartier, nous nous sommes rendus à l'évidence que l'environnement, c'est notre voisinage immédiat.

Une ville des courtes distances

Chaque quartier, chaque noyau d'identité locale doit disposer de services, d'équipements, d'espaces publics et d'espaces verts de qualité. Il doit être aménagé en espace de coexistence.

La ville de proximité permet aussi de diminuer l'usage de la voiture et de développer une plus grande convivialité. Chaque quartier doit être connecté aux réseaux de transport collectif, de parcs linéaires et de voiries principales.

1. La mobilité douce désigne l'ensemble des déplacements non motorisés. On y retrouve la marche à pied, le vélo, le roller, les bus électriques, etc. Il s'agit des moyens de transports respectueux de l'environnement qui constituent une alternative à la voiture individuelle.

Les échelles de la mobilité

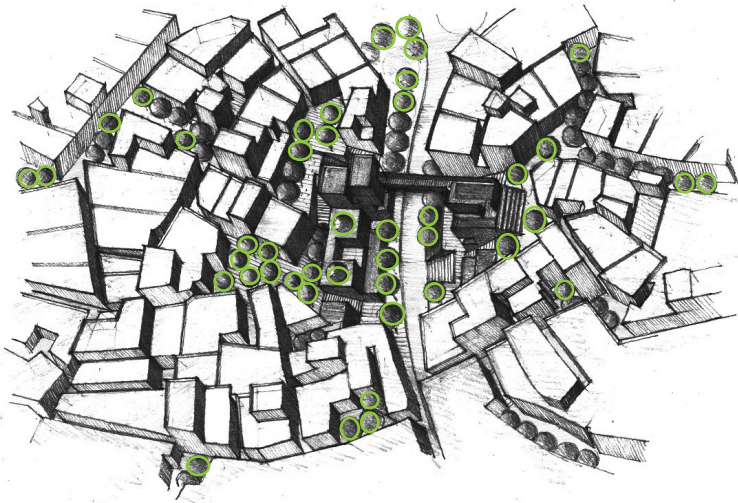
La mobilité doit s'organiser sur le principe de la proximité. La ville du quart d'heure favorise la mobilité douce : elle incite de façon efficace à utiliser les transports en commun pour les déplacements du quotidien, pour rendre occasionnelle l'utilisation de la voiture.



Lutter contre l'étalement urbain



Tanger, vue sur l'expansion urbaine à l'infini...



Bâtir une ville est donc bien autre chose qu'agglomérer des bâtiments.

La dispersion de l'urbanisation a atteint des proportions inquiétantes. Ce phénomène d'étalement est particulièrement visible dans les périphéries des métropoles et dans les zones côtières qui, à l'heure actuelle, représentent les véritables paradigmes de la non-durabilité progressive de notre système urbain.

La ville dispersée n'offre pas, en effet, les conditions élémentaires qui garantissent le bien-être social, en termes de mobilité, de communications, d'infrastructures, d'espaces pour les activités économiques, sociales et familiales, de logement social, de services sociaux ni d'amélioration de l'habitabilité urbaine.

Pour lutter contre l'étalement urbain, certains urbanistes ont prôné une densification à outrance de la ville. Or paradoxalement, la surdensité favorise l'étalement urbain : elle induit une augmentation des coûts de l'immobilier, ce qui contraint les familles les plus modestes à déménager en périphérie. De plus, la surdensification ne permet pas de prévoir les équipements collectifs nécessaires, à commencer par les espaces verts.

Quelle masse critique de population permet de vivre confortablement en ville avec des équipements efficaces ? L'aménagement durable doit en effet promouvoir des structures urbaines qui soient à la fois compactes et multifonctionnelles.

Il s'agit de réinventer une unité urbaine élémentaire, située dans un rayon de moins d'un kilomètre autour d'un centre de proximité – le quartier –, et desservie par une station de transport collectif. Cette notion de compacité repose sur deux principes : d'une part, une organisation polycentrique au niveau de la ville, de l'autre, une mixité fonctionnelle. Ces deux principes créent une animation continue, rendent possible une diversité des populations et une variété des formes architecturales. La mixité fonctionnelle est en effet ce qui distingue un quartier vivant et animé d'une cité dortoir perdue au milieu de nulle part.

Dans le cadre d'un projet de compacité polarisée, ces unités élémentaires peuvent être entourées d'espaces naturels et donc avoir des densités statiques relativement faibles.

Si la première ressource d'une ville, ce sont les habitants avec lesquels il faut coordonner la ville pour une meilleure qualité de vie, sa deuxième ressource est son foncier. Il s'agit d'une ressource non renouvelable. Revitaliser la ville existante permet d'éviter l'étalement urbain et donc l'artificialisation des terres agricoles ou des forêts.



À Tétouan, l'étalement vers la côte, Martil et M'diq, est continu et laisse peu d'espaces naturels. Il serait souhaitable de freiner la promotion immobilière pour insérer de l'agriculture urbaine et périurbaine ainsi que de grands parcs pour viser l'autonomie alimentaire de la ville.

L'arrière-pays de Tétouan est en effet une opportunité : de nombreux marchés sont approvisionnés en légumes et fromages par les jeblias des villages voisins. La biorégion met en relation la ville, le périurbain et son environnement proche.

L'espace libre, non urbanisé doit cesser d'être considéré comme une zone résiduelle inutile ou comme une réserve pour la croissance future de la ville. Il doit être conçu comme un élément essentiel à la compréhension et à la survie du territoire.

Assurer un métabolisme urbain équilibré grâce à la biorégion

La biorégion urbaine suppose une réflexion sur le territoire, sur sa géographie et ses besoins. Il s'agit d'éviter le continuum urbain et de trouver un équilibre entre milieu artificiel et naturel, entre agriculture, forêt et ville, entre activités et mobilité.

La biorégion répond localement à tous les besoins des habitants (habitat, culture, loisir, emploi, nourriture, énergie, eau, etc.), tout en préservant ses ressources.

Une des questions d'avenir prioritaires sera ainsi la sécurité alimentaire. Chaque ville doit développer un aménagement modulable et assurer à sa population, dans son environnement proche, la sécurité alimentaire ainsi que la sécurité en eau et en électricité.

Aussi la biorégion doit-elle fournir à la ville une énergie renouvelable disponible localement, qu'elle soit solaire, éolienne, hydraulique ou géothermique. Elle doit proposer des solutions pour le recyclage des déchets et leur réutilisation dans d'autres industries locales. Elle doit favoriser l'approvisionnement local en circuit court.

Ce fonctionnement en réseau développe une économie locale, basée sur des projets et des produits qui ne nuisent pas à l'environnement, qui ont une forte valeur sociale et permettent de réduire les transports. En réfléchissant localement, on centralise en effet les besoins logistiques et on crée des marchés locaux dans tous les secteurs économiques.

Cette recherche d'autonomie qui favorise une consommation locale est ce qui constitue un métabolisme urbain équilibré.

C'est ainsi que le principe de proximité appliqué à la région améliore la résilience du territoire.

L'objectif ultime est de lutter contre le réchauffement climatique en diminuant les gaz à effet de serre et en préservant la biodiversité de la région.

Planifier nos activités à l'échelle de la région permet de réduire notre empreinte écologique.

« Qu'est-ce qu'une biorégion ? Parler de biorégion [...] c'est affirmer la nécessité de penser l'intrication de l'animal, du végétal, et du minéral telle qu'elle se présente à un endroit et à un moment donné de la "nature" et de la "culture", de sorte que la distinction entre ces deux notions n'ait plus vraiment d'importance. »

Mathias ROLLOT, *Les territoires du vivant, un manifeste biorégionaliste*, Paris, éditions François Bourin, 2018, p.134.

« La pensée biorégionaliste favorise la résilience, c'est-à-dire des systèmes d'organisation pensés pour durer dans le temps, et pour résister à des chocs systémiques. La particularité de notre époque, dominée par la logique d'efficacité, est que pour pouvoir gérer des flux de personnes, de marchandises, d'informations et d'énergies aussi massifs que ceux que nous connaissons notamment dans les métropoles, où tout le pouvoir d'organisation a été concentré entre les mains d'une poignée d'acteurs qui gèrent la distribution de l'électricité, du pétrole et de l'eau, la collecte des déchets, l'accès au numérique et aux services de communication.

Or ces acteurs hyper efficaces, mais complètement interconnectés et peu agiles auront du mal à résister à un choc comme celui de la fin du pétrole. Si le géant de l'électricité connaît une défaillance, il n'y a plus de communication, plus d'eau. Et inversement. *A contrario*, le concept de biorégion propose des organisations plus modestes, moins sophistiquées, mais plus résilientes, mieux adaptées au monde qui vient, et qui verra se multiplier les problèmes d'accès à l'eau et à la nourriture, les vagues de chaleur en milieu urbain, la sécheresse, des inondations... un ensemble de chocs qui impacteront toute notre organisation sociale. »

Benoît THÉVARD, *Ingénieur de l'École des mines en génie énergétique*²

2. Interviewé in DELOURME, Vianney, « Et si le Grand Paris s'effondrait ? », in *Enlarge your Paris*, 3 novembre 2020.

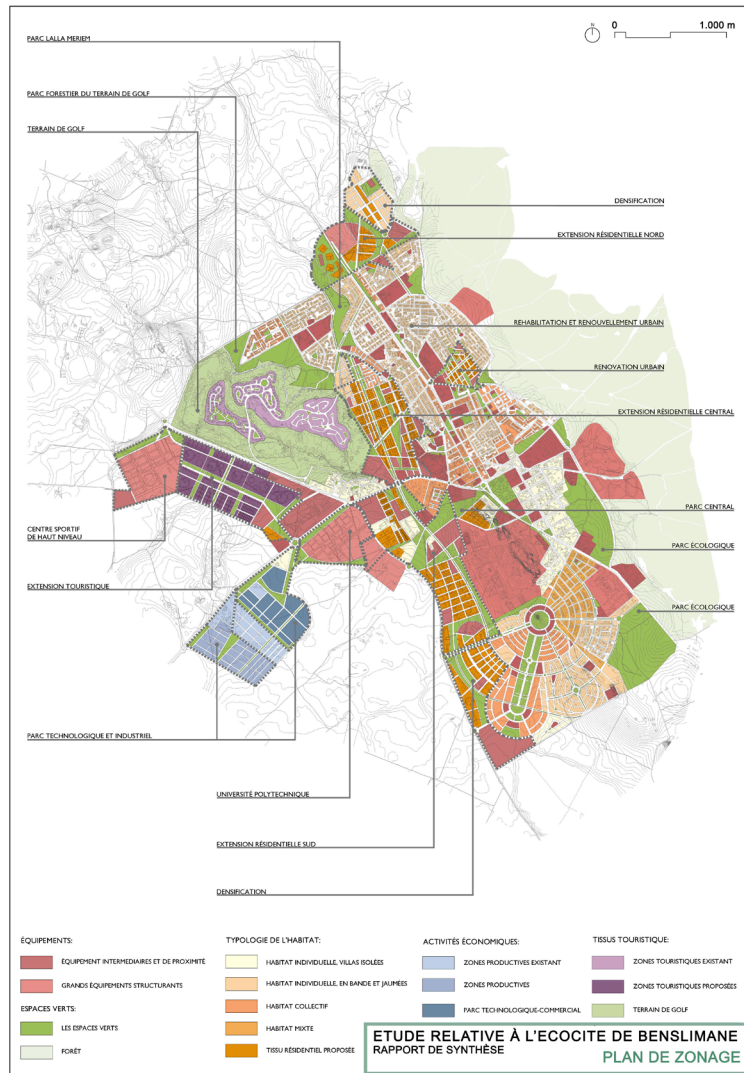


Schéma d'aménagement pour la biorégion de Benslimane

Comment organiser le territoire en biorégion pour viser l'autonomie alimentaire, énergétique et en eau potable, et avoir un faible impact sur l'environnement ?

- en organisant chaque quartier en espace de coexistence, avec des commerces, des équipements de proximité et des espaces verts de proximité ;
- en encourageant les potagers urbains ;
- en évitant l'étalement urbain et en favorisant l'agriculture périurbaine ;
- en créant des cheminements doux ;
- en protégeant les forêts de la région et en les reliant aux parcs urbains ;
- en préservant les noues existantes ;
- en organisant des randonnées pédestres et équestres ;
- en plantant des alignements d'arbres ;
- en construisant des équipements attractifs au centre-ville et dans les centres secondaires ;
- en prévoyant un centre de compostage ;
- en intégrant dans chaque quartier un point propre pour le tri sélectif à la source ;
- en prévoyant une centrale solaire ;
- en prévoyant des luminaires solaires ;
- en privilégiant le transport en commun et la mobilité douce.

II. LES PRINCIPES DE DIVERSITÉ ET DE COMPLEXITÉ

Une ville polycentrique et multifonctionnelle

La mixité suppose la diversité et la complexité à tous les niveaux et à toutes les échelles de la ville.

Chaque équipement doit être l'occasion de construire un espace public qui renforce la dimension polycentrique et attractive de la ville, en y aménageant des centralités primaires, des centralités secondaires et des centralités locales au niveau des quartiers, afin d'améliorer la répartition des usages urbains.

Ce qui fait l'attractivité de la ville, ce ne sont pas seulement les activités économiques, mais aussi les activités culturelles. De plus, pour garantir une équité sociale, les équipements doivent y être répartis de manière à soutenir la population vulnérable. Ce principe de solidarité est une manière de redistribuer les richesses du pays.

« Il est essentiel de parvenir à un mélange équilibré d'usages dans le quartier et dans la ville, afin que les distances que les résidents doivent parcourir pour répondre à leurs besoins quotidiens soient aussi réduites que possible. L'un des objectifs centraux du processus de planification de l'éco-cité est de parvenir à un juste équilibre entre bâtiments résidentiels, lieux de travail et équipements éducatifs et de loisirs [...]. La combinaison générale et équilibrée des usages doit s'accompagner d'une répartition spatiale adéquate. »

GAFFRON, P., *et al.*, *Ecocity Book I: A Better Place to Live*, Hamburg, Utrecht, Vienna, 2005, p. 31

« La ville doit être un espace de coexistence : la coexistence des hommes entre eux, la coexistence de leurs activités et la coexistence des hommes et des activités. Dans la ville, il y a tout partout, sans doute dans des proportions différentes. Mais la présence de chaque élément dans l'ensemble du territoire urbain est essentielle pour pouvoir parler d'une ville. Une telle coexistence devrait être le principe d'organisation de la ville. »

Cité in SCHOONBRODT, R. et ANSAY, Pierre, *Penser la ville, choix de textes philosophiques*, Bruxelles, Archives d'architecture moderne, 1989, pp. 389-395.

La ville multipolaire en réseau

À l'échelle de l'agglomération, l'aménagement urbain durable cherche à organiser conjointement les centralités secondaires et leurs maillages, à diversifier leurs fonctionnalités et à renforcer leur ancrage dans la vie des habitants afin de créer des repères urbains.

Ce modèle multipolaire a été expérimenté au Royaume-Uni depuis une trentaine d'années et redécouvert récemment en Amérique et en Europe. Il promeut une urbanisation qui associe des couloirs de développement à plusieurs centres pouvant faire l'objet d'aménagements ciblés et sélectifs. Cette association doit permettre une plus forte mixité fonctionnelle, rapprocher l'habitat du travail, proposer une offre diversifiée de prestations de services, et préserver un espace public de qualité³.

Le modèle repose sur quelques principes de base :

- répartir les différentes zones d'urbanisation (résidentielles, commerciales, etc.) autour de pôles de centralité secondaires, investis par différents niveaux d'urbanité (centres mixtes à intensité économique ou sociale variables) et situés aux points d'interconnexion des transports publics (nœuds de réseaux) ;
- attirer la plus forte densité humaine (habitants + emplois) vers les arrêts des transports publics, afin de privilégier l'utilisation de ces derniers par le plus grand nombre d'habitants ;
- connecter les lignes et les systèmes de transports reliant les noyaux majeurs d'urbanité de façon radiale mais aussi tangentielle, afin de mieux articuler les niveaux de desserte des transports publics et de favoriser la mobilité douce à l'échelle de l'agglomération (intermodalité) ;

3. Voir à ce sujet ROGERS, R. & GUMUCHIDJIAN, Ph., *Des villes durables pour une petite planète*, Paris, Le Moniteur, 2000, p. 61.

- intégrer les plans d'occupation des sols, de trames vertes et de transport, afin de permettre une mobilité intermodale et de limiter l'étalement urbain.

La ville multipolaire en réseau est un espace judicieusement compact. Elle limite l'extension urbaine et permet un accès plus équitable aux aménités urbaines. La diversification fonctionnelle dans les couronnes extérieures valorise les zones périphériques, favorise les trajets courts et rend les équipements urbains de proximité plus accessibles. L'aménagement multipolaire redessine et articule les espaces de la ville éclatée. Il réorganise progressivement le paysage des zones suburbaines et périurbaines. En limitant la croissance extensive, il préserve les espaces naturels en périphérie et les espaces verts existants, et permet de mieux maîtriser la consommation de sol, la dépense énergétique et le volume d'émissions polluantes.

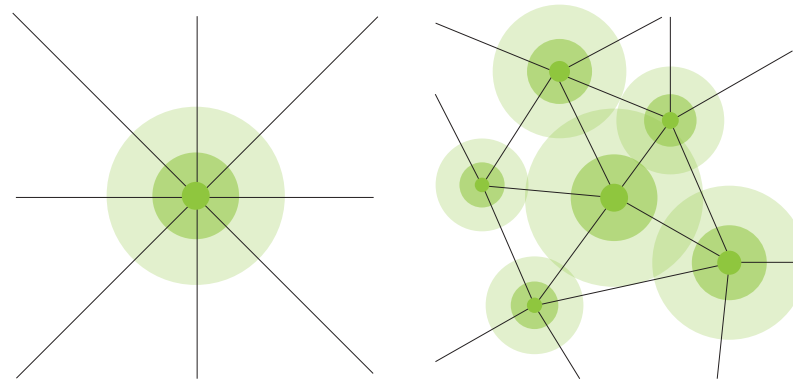


Schéma ville centralisée Vs schéma ville multipolaire

III. LA VILLE DURABLE EST LA VILLE EXISTANTE

Urbanisme circulaire et solidaire : faire avec le déjà là

La ville durable est-elle une ville à côté, voire contre la ville existante ? Est-ce une ville « sur » la ville, partant de son histoire, de sa géographie, pour en tirer le meilleur parti ?

Une ville ne peut plus se réduire à de l'urbain qui s'étend, sous la pression toujours plus forte des promoteurs voulant construire des logements, des surfaces commerciales ou des voies rapides.

Une ville, c'est un tissu urbanisé en évolution constante sous l'effet des actions formelles⁴. Le défi, c'est d'améliorer l'habitabilité de cette ville « déjà là ».

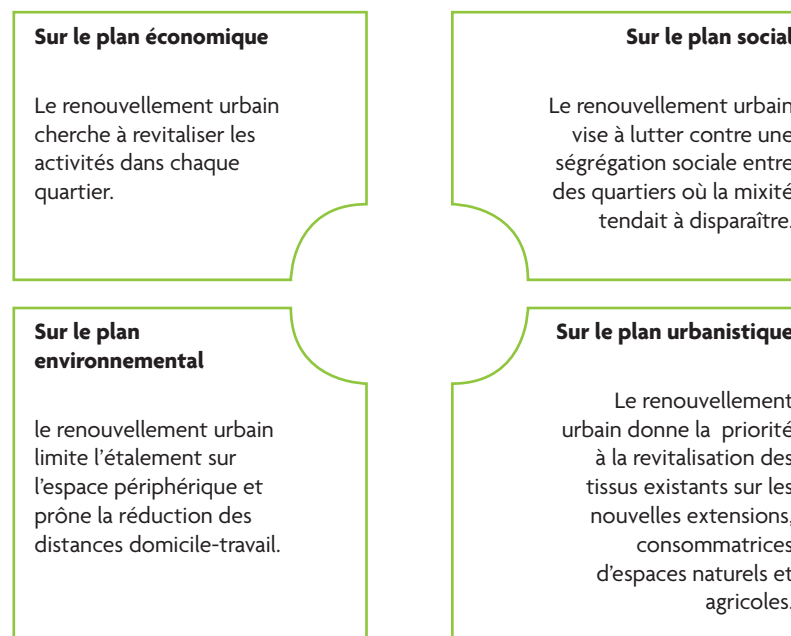
Il s'agit de contrôler son étalement urbain et l'artificialisation de nouveaux sols naturels. En effet, la superficie urbanisée actuelle de nos villes permet de répondre à nos besoins en logements et équipements pour les 8 à 10 prochaines années.

Il est indispensable d'éviter les écueils de la ville dispersée et de la périurbanisation, en prônant un urbanisme circulaire de renouvellement urbain. Chaque quartier doit être intégré dans l'ensemble urbain auquel il donne sens.

4. Les actions formelles sont les actions réalisées d'après une planification urbaine en amont et d'après les actions d'urbanisme opérationnel. Elles s'opposent aux actions informelles qui, elles, ne font l'objet d'aucune planification et sont conduites de manière informelle et organique.

Il faut construire la ville sur la ville, en créant une ville polycentrique, compacte, compétitive et attractive. La revitalisation urbaine, qui valorise le potentiel de la ville existante, est en effet une opportunité pour le développement durable. C'est une forme de recyclage.

Cependant, les projets durables sur la ville existante sont en général difficiles à mener pour diverses raisons. Il y a des enjeux de concertation avec les riverains, un jeu complexe d'acteurs, un équilibre financier plus difficile à mettre en œuvre. Les projets durables nécessitent un temps d'étude plus important qui rebute l'administration.



Réhabiliter, Restaurer, Rénover, Redensifier, Recycler les lieux urbains, c'est l'urbanisme des 5R, c'est la Revitalisation de la ville existante.

Urbanisme durable : un changement de paradigme

Les modèles urbains de la ville durable poursuivent des objectifs réalistes mais qui nécessitent un changement de paradigme.

Il ne fait aucun doute que la ville durable est indispensable, tant les défis environnementaux auxquels nous faisons face sont considérables : réchauffement climatique, effondrement de la biodiversité, épuisement des ressources naturelles... Ces questions sont encore aggravées par la croissance de la démographie, notamment celle de la population urbaine.

La ville durable n'est donc pas une option, mais un projet à mener sans attendre d'être au pied du mur. L'urgence impose d'explorer concrètement les différentes possibilités d'y parvenir. Les défis sont à la fois économiques, sociaux et environnementaux, et il faut explorer les solutions envisageables.

Comment aborder cette évolution nécessaire de la ville ?

La ville durable repose sur un nouveau paradigme et des principes tout à fait différents de ceux de la ville classique.

L'approche, d'abord, doit être systémique et non plus sectorielle.

Cela signifie que tous les acteurs de ce système doivent contribuer à la fabrique de la ville durable. Ils sont tous des parties prenantes actives et pas seulement des consommateurs ni de simples objets de la planification urbaine.

Ensuite, il s'agit de mieux comprendre les interactions entre les différents phénomènes : les fonctions urbaines sont mixées, les modes

de déplacement à petite vitesse cohabitent, et les nuisances sont traitées globalement.

La ville durable repose donc sur un système de transport écologique, associant marche, vélo, transports publics et usages partagés de la voiture. Cela suppose de modérer la circulation automobile, en proposant des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle. On favorise ainsi un urbanisme un peu plus dense, mixte et multipolaire, qu'on renforce en limitant l'étalement urbain.

À cause du bâti, des infrastructures et des comportements humains et sociétaux, qui sont par nature source d'inertie, ce changement de paradigme ne peut être rapide et fluide.

D'autant plus que l'ancien paradigme est encore très présent dans nos modes de vie actuels : promouvoir la voiture électrique ou les projets de rocade autoroutière, c'est l'ancien paradigme. Au mieux, nos réalisations urbanistiques témoignent d'un entre-deux. C'est le cas des éco-quartiers qui proposent des bâtiments à Haute qualité environnementale (HQE) mais n'intègrent pas la question des transports ni les solutions clairement formées selon le nouveau paradigme (programme de modération de la vitesse en ville, audacieux plan piétons aménageant des cheminements d'un quartier à l'autre, réseau de tramways avec un véritable maillage...)

La transition s'avère difficile, mais certaines pratiques et certaines communautés l'ont déjà enclenchée dans différentes régions du monde.

IV. RECONSTRUIRE LA VILLE PAR LE PAYSAGE

Des espaces publics de qualité pour le citoyen

L'espace public, c'est le ciment de la vie sociale, économique et civique de la cité. Cette qualité d'objet urbain total tient aussi au caractère collectif et public de sa propriété comme de ses usages. L'espace public fait partie des biens communs.

L'espace public partagé est un système organisationnel, avec une référence identitaire qui est l'élément médiateur entre la ville et ses habitants.

L'espace public est l'objet d'intervention par excellence dans la construction de la ville. Il n'y a en effet pas de ville sans espaces publics partagés, conçus pour la population et propices aux contacts, aux relations et aux échanges, qui multiplient les occasions de complexité et de diversité recherchées par la ville durable.

Le réseau de voirie principale, les chemins de ville, les grands équipements créant des centres, les différents quartiers et la trame verte contribuent à l'organisation structurelle du modèle urbain. Ils constituent un système en continuité articulée, où chaque élément interagit avec les autres. Tous se renforcent mutuellement pour créer le paysage urbain, qui intègre la ville dans son environnement naturel et son biotope. La structure urbaine crée une unité spatiale cohérente et identifiable.

Hierarchiser le réseau de voirie permet d'organiser la vie de quartier pour le citoyen. On passe d'un espace public organisé pour la voiture à un espace public favorable à la mobilité douce. Les arrêts des transports en commun sont situés aux limites du quartier, sur les voies principales.

On peut ainsi aménager les quartiers avec un centre social, des commerces et des équipements de proximité, accessibles à pied, et qui sont sécurisés pour les enfants et les personnes âgées.

C'est l'espace de coexistence.

L'espace de coexistence multi fonctionnel est un mélange entre l'unité de voisinage, le tissu médinal et le super-îlot écologique.

Il répare un urbanisme existant qui n'a pas prévu tous les équipements de proximité, de mobilité ni les espaces verts pour les résidents. Il est particulièrement bien adapté à la réurbanisation des lotissements réalisés dans l'urgence depuis les années 1980 au Maroc.

C'est aussi une solution au manque de foncier.

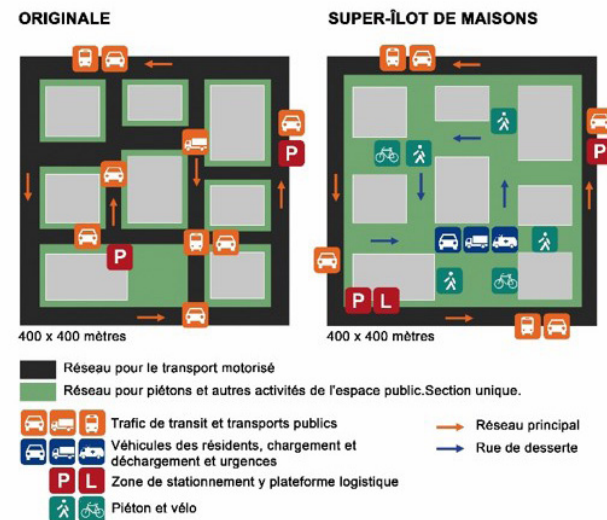


Schéma de principe du super Lot



Proposition d'aménagement d'une rue et d'une placette de la ville de Benslimane.

Il s'agit de prendre possession de l'espace urbain : la rue, où on crée de petits espaces verts et des équipements pour le quartier, devient un espace pour le citoyen. On considère que 20 % de la rue peut être transformée en espaces verts.

Le problème du foncier disponible pour des espaces « non productifs »

La première ressource non renouvelable de la ville, c'est la terre, ou le foncier.

C'est elle qui limite la densité, que ce soit via l'espace public partagé ou celui attribué à la nature.

Comment offrir des espaces de respiration et donner place à la nature en ville quand on ne maîtrise pas le foncier ?

La ville est en effet régie par des considérations financières. La spéculation immobilière y est tellement forte que l'économie l'emporte sur la notion de biens communs. Tout repose sur le foncier, rare et cher, qui doit être rentabilisé.

Il est nécessaire de développer, avec tous les acteurs de la ville, une vision à long terme pour combattre la spéculation sur le foncier et permettre l'accès au logement pour tous, tout en préservant l'environnement et en luttant contre le réchauffement climatique.

Reconstruire la ville sur la ville... pour plus de durabilité

Beaucoup de villes du Maroc sont construites à partir de la trame Écochard.

Si ce modèle a permis de répondre à une demande d'habitat pour le plus grand nombre, ses lotissements à la chaîne, pour lesquels les promoteurs n'ont jamais réalisé de centre social, ont aussi créé une grande monotonie dans nos villes.

L'alternative possible

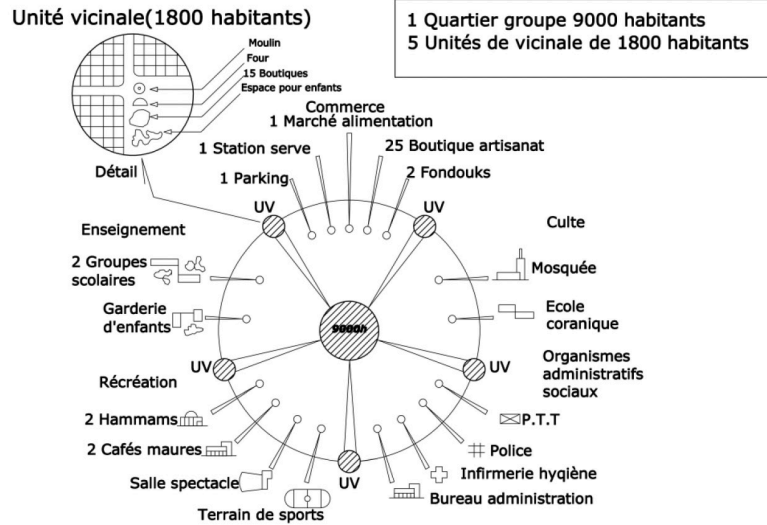
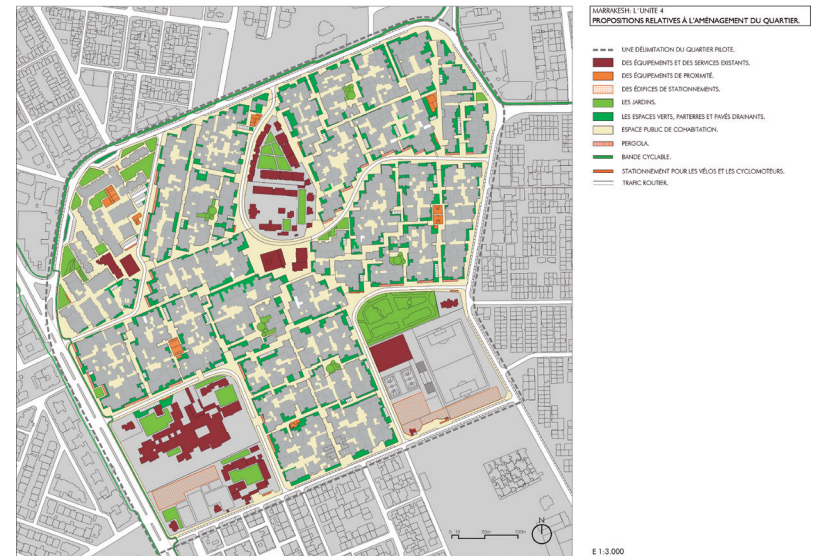


Schéma d'organisation pour l'unité de voisinage⁵.



Exemple d'espace de coexistence sur le quartier Unité 4 à Marrakech.

Il permet d'organiser la ville de proximité avec ses commerces, son école, son hammam et sa mosquée. Toutes les rues en gris deviennent l'espace de coexistence, utilisé en priorité par le piéton. La voiture y est autorisée à faible vitesse à moins de 10 km/h.

5. Source : ÉCOCHARD, M., « Urbanisme et construction pour le plus grand nombre », conférence donnée le 10 février 1950.

Planifier l'infrastructure verte

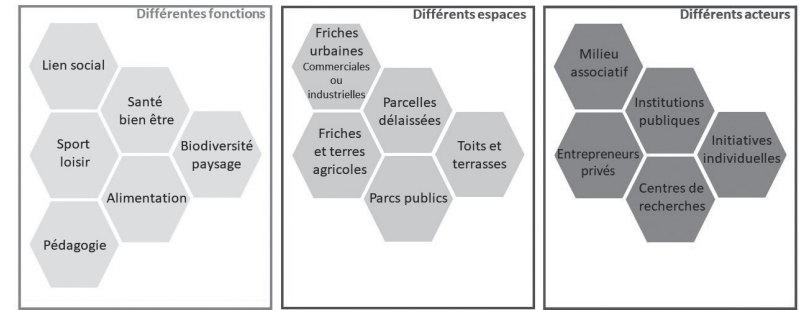
La planification a pour objectif de façonner, à partir des éléments naturels, une infrastructure verte, promue à partir de l'écologie, avec des parcs et des jardins pour définir l'aménagement paysager et structurer les espaces civiques et publics.

Ces éléments doivent être pris en compte à toutes les échelles, aussi bien spatiale que temporelle, au niveau des quartiers et de la ville dans sa globalité.

Planifier la nature en ville requiert une grande finesse pour construire un système cohérent, avec une véritable trame verte qui englobe les espaces verts du plus petit au plus grand : espaces naturels, alignements d'arbres, agriculture urbaine, potagers urbains, mais aussi toitures et façades végétalisées, micro-jardins suspendus, parkings poreux, chaussées filtrantes, lagunages, rivières urbaines, zones humides, parcs et forêts.

Penser la « nature en ville », c'est prendre en compte la qualité, la valeur d'usage, l'accessibilité, la biodiversité et l'impact sur le microclimat de ces espaces. Le réseau vert doit être planifié en superposition avec le réseau de la mobilité.

La nature permet de répondre au dérèglement climatique en luttant contre l'îlot de chaleur et en réintroduisant de la biodiversité. Elle crée un lien au vivant, au rythme cyclique de la nature, et aménage des ouvertures sur le paysage. Elle renouvelle ainsi la qualité des espaces publics, en favorisant les rencontres et des pratiques plus libres. Elle offre de nouvelles aménités urbaines : cheminements piétons, jeux, assises, contemplations, etc.



La nature en ville

La ville de Benslimane par exemple comprend déjà 9,82 m² d'espaces verts par habitant, un chiffre très proche des recommandations de l'OMS qui sont de 10 m²/habitants. On peut donc considérer que l'on se trouve dans un milieu naturel favorable.

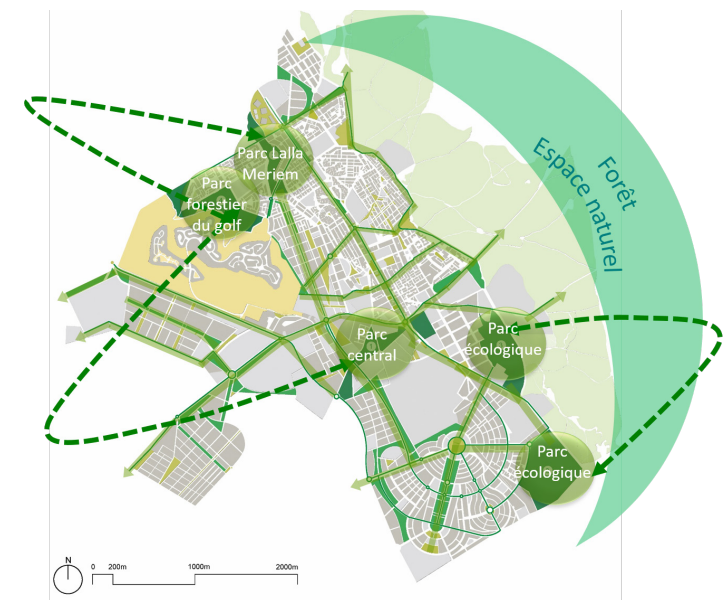


Schéma pour la trame verte de la ville de Benslimane

Pourtant, il n'y a pas de connexions biologiques entre les espaces verts. Les voiries ne sont pas arborées et la relation avec la forêt est très faible. Cette dernière est surtout utilisée comme dépotoir.

Les potentialités de la ville mériteraient d'être renforcées par une véritable trame verte qui la traverserait de part en part, et serait en relation directe avec la forêt au nord-ouest et avec les terrains agricoles au sud-est.

Développer la nature en ville (ou faire la ville dans la nature)

L'espace urbain étant désormais le principal milieu de vie des êtres humains, sa progression questionne aujourd'hui l'habitabilité des villes.

L'imperméabilisation, la densité des constructions et des flux liés au modèle de la ville fonctionnelle contribuent en effet à la perte de biodiversité, à la création d'îlots de chaleurs et à la pollution.

L'urbanisation des modes de vie pousse vers une déconnexion à la nature et à ses bienfaits multiples. Ce contexte qui malmène le bien-être et la santé est générateur d'anxiété.

Dans l'histoire, la ville a toujours été considérée comme un espace artificiel, symbole de la culture et des relations humaines que tout oppose à la nature.

Mais actuellement, les grandes agglomérations doivent faire face à des objectifs environnementaux importants, qui contredisent cette vision : augmenter la densité pour maîtriser l'étalement urbain, maintenir la biodiversité, limiter le réchauffement climatique, réduire les émissions de gaz à effet de serre, offrir un cadre de vie sain et agréable pour ses habitants, etc.

Aujourd'hui, en effet, la ville est reconnue comme un nouveau système écologique avec ses propres règles de fonctionnement et ses communautés végétales et animales.

Différentes études montrent que la proximité avec la nature est source de comportements soutenables, de préoccupations environnementales, de bien-être, de satisfaction, d'attachement au lieu de vie, de souci de l'autre, ou encore de projection dans le futur. La nature ouvre ainsi

la possibilité d'une ville plus respectueuse de l'écologie et du monde sensible urbain.

Dans un contexte où les conséquences du dérèglement climatique menacent la santé, la biodiversité et la qualité de vie, les associations ont pour rôle de sensibiliser sur la nécessité de transformer nos comportements.



Nous devons changer de regard pour planifier la ville dans son environnement naturel, et non pas incorporer la nature en ville. La ville ne doit plus être un obstacle à la biodiversité.

La biodiversité en ville

La santé des êtres humains dépend de la qualité de l'écosystème urbain.

La biodiversité urbaine a une double fonction de régulation et d'approvisionnement : elle nourrit via l'agriculture, elle lutte contre les îlots de chaleur et les risques d'inondation, elle fixe le CO₂, pollinise, améliore la qualité de l'air, de l'eau et des sols...

Elle rassemble diverses espèces qui développent un réseau de dépendances et d'échanges et qui, ensemble, sont bien plus résistantes. Par exemple, le sol enrichi par le compost et les bactéries profite à l'arbre. Les arbres diminuent l'îlot de chaleur et améliorent le confort thermique..., etc.

Sans ces interactions, la vie n'est pas possible !

La biodiversité est moins riche en ville que dans les sites dits naturels ou sauvages. Pourtant elle peut être beaucoup plus importante que celle des territoires d'agriculture intensive en monoculture.

On ne peut plus parler d'agriculture sans parler d'animaux, du consommateur, de la biodiversité, de la pollution, de l'économie et même de la politique. Plutôt que de penser le monde de manière linéaire, il faut désormais le penser et l'organiser différemment.

La ville de demain repose sur une nouvelle approche de l'urbanisme : une approche systémique, qui développe un aménagement modulable et la rend plus écologique, plus résiliente et moins polluante.



L'abandon des pesticides et la permaculture permettent un entretien des espaces verts moins coûteux et moins polluant. Cette formation unique en agriculture urbaine crée des emplois et rend possible une gestion pertinente des déchets verts en ville.

V. ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La ville doit être planifiée comme un écosystème préservant ses ressources. Elle doit rechercher l'autonomie en ressources hydriques et énergétiques et éviter les pollutions.

Des associations, des coopératives, ou encore des organismes étatiques travaillent pour améliorer l'efficacité et la sobriété énergétique, l'assainissement et l'épuration des eaux usées, le traitement des déchets, le tri sélectif ou encore le recyclage.

Cependant, ce n'est pas uniquement au niveau de la ville que les efforts doivent être consentis, mais aussi au niveau du quartier.

En effet, la transition écologique invite à un nouveau modèle de société avec les habitants : celui de la ville frugale, qui donne la préférence aux technologies *low-tech* (qui ne consomment pas d'énergie) sur les technologies *high-tech*, fortes consommatrices d'énergie et de matériaux.

La ville intelligente, ou *smart city*, se veut une réponse technologique au réchauffement climatique.

Dans cette vision, la technique est présentée comme le remède à tous les maux. Or, la technologie ne peut répondre qu'à une partie infime du problème du réchauffement climatique.

Plus de vingt ans de recul sur les différentes expériences technologiques dans le monde nous ont appris que la ville est un tout indivisible, avec des habitants et des infrastructures. *A priori*, construire des villes nouvelles est un processus non durable d'anthropisation du sol.

Avec les réseaux intelligents (*smart grids*), on prétend mieux gérer notre consommation en électricité, en eau potable et mieux organiser les transports. Mais on en tait souvent les aspects négatifs.

D'une part, interconnexion n'est pas équivalent à intelligence.

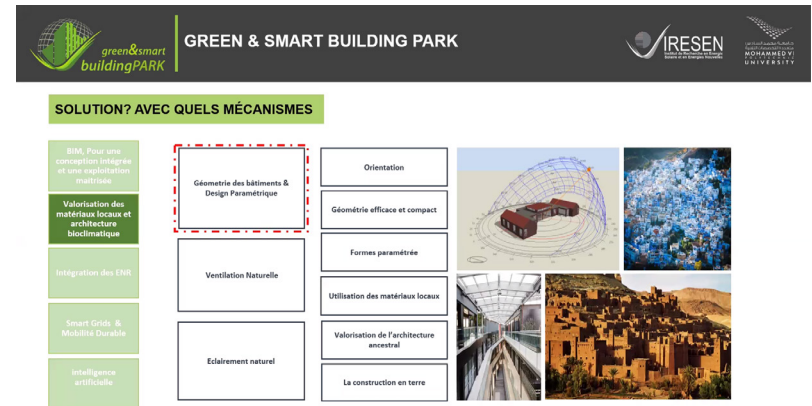
D'autre part, on fragilise la ville en l'exposant à une technologie dépendante du numérique, des GAFAM⁶, de l'exploitation de nos données personnelles et qui devient elle-même fortement consommatrice d'énergie.

Enfin, il s'agit d'un choix politique qui a une incidence sur le budget : nous faut-il plus de technologies coûteuses ou plus de services publics proches du citoyen ?

S'il faut retenir une contribution positive des systèmes numériques, c'est au niveau de l'intermédiation, qui crée du lien là où il semblait difficile d'en établir (circulation de l'information en *open source*, communication, organisation de la multi-mobilité, création de communautés, télétravail, dont la période du confinement nous a montré l'importance comme nouvelle forme de relation à l'espace de la ville, etc.)

Il est donc nécessaire de réfléchir aux interactions économiques et sociologiques, pour lever d'éventuelles externalités négatives et réaliser que, parfois, certaines des externalités négatives d'un système peuvent être utilisées comme des intrants positifs dans un autre.

6. GAFAM est un acronyme désignant les cinq géants américains de l'Internet fixe et mobile que sont Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft.



L'Institut de recherche en énergie solaire et énergies renouvelables (IRESEN) a été créé en 2011 par le ministère de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, ainsi que par plusieurs acteurs-clés du secteur énergétique au Maroc, pour accompagner la stratégie énergétique nationale en soutenant la R&D. L'IRESEN travaille notamment sur l'architecture en terre pour expérimenter un nouvel habitat qui présentera un bon confort thermique à partir de l'architecture passive et intégrera des technologies pour devenir un bâtiment à énergie positive.

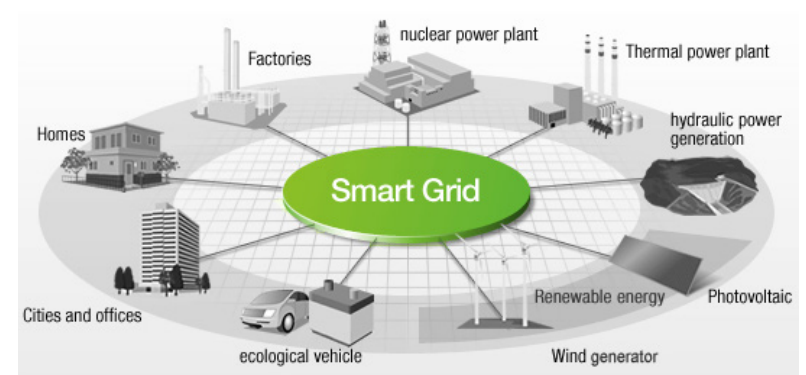


Schéma Smart Grid

Organiser la mobilité durable

Après avoir beaucoup investi dans des « solutions de transport », les villes les plus avancées sont parvenues à la conclusion que seules des stratégies sur l'ensemble des systèmes urbains permettent de relever le défi de la mobilité. La mobilité durable, c'est la capacité de se déplacer dans l'espace urbain grâce à différents moyens de transport. Il s'agit d'une dynamique essentielle de la planification urbaine.

La mobilité durable repose sur le concept-clé de *multi-modalité* et requiert une nouvelle organisation.

L'espace urbain doit être préparé à accueillir la coexistence des différents modes de mobilité et à optimiser les performances du système intermodal : station, nœuds, liaison, traversée piétonne, stationnement.

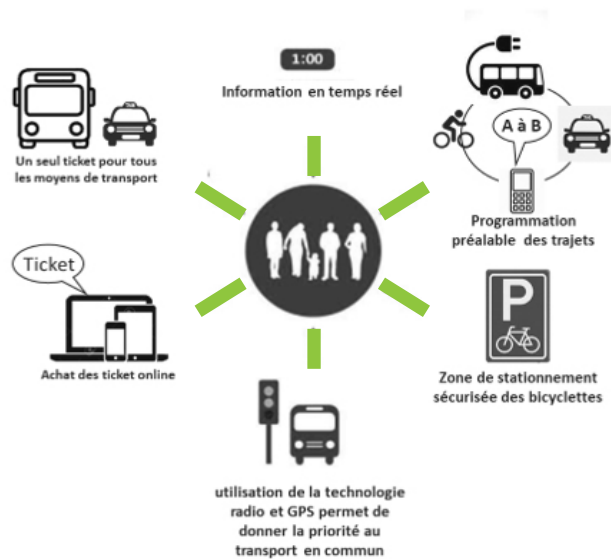


Schéma réalisé pour organiser la multi-modalité à Dakhla

Mobilité, déplacement, accessibilité, attractivité, polarité, autant de mots pour aborder la problématique des déplacements urbains. La mobilité est en effet au cœur des préoccupations des décideurs marocains depuis une dizaine d'années. Les transports publics sont peu utilisés et offrent une faible couverture des agglomérations. Les déplacements en bus et en taxis représentent moins de 30 % et, à défaut d'alternatives, la marche reste le mode de déplacement majoritaire au Maroc, avec 60 % de l'ensemble des modes de déplacement, même si les rues sont conçues en priorité pour le transport motorisé...

Les objectifs de la mobilité durable sont :

- moins de pollution de l'air en diminuant le CO2 dégagé par la circulation automobile ;
- l'intégration équitable de la population, grâce à un accès au transport public à un coût abordable ;
- l'équité sociale par un rééquilibrage entre piétons et automobilistes ;
- la préservation des ressources naturelles, avec une moindre consommation des énergies fossiles pour se déplacer.

En vue de la mobilité durable, il est important de valoriser les espaces de mobilité douce, pour rendre les déplacements agréables et sécurisés dans l'ensemble de la ville. Il est aussi primordial d'améliorer le système de mobilité, dont le niveau de complexité est plus élevé du fait de la superposition de tous les systèmes : transport collectif en site propre, axes routiers et parkings, circulation piétonne et cycliste, espaces publics avec des pôles de multi-modalité, gestion du transport de marchandises avec des horaires de livraison ou de plates-formes logistiques.

D'autre part, il est important de sensibiliser les citoyens pour limiter l'utilisation de voitures personnelles, encourager l'utilisation de voitures partagées ou du vélo. D'autres solutions pourraient être organisées à ces fins : service de taxi à la journée, application numérique...

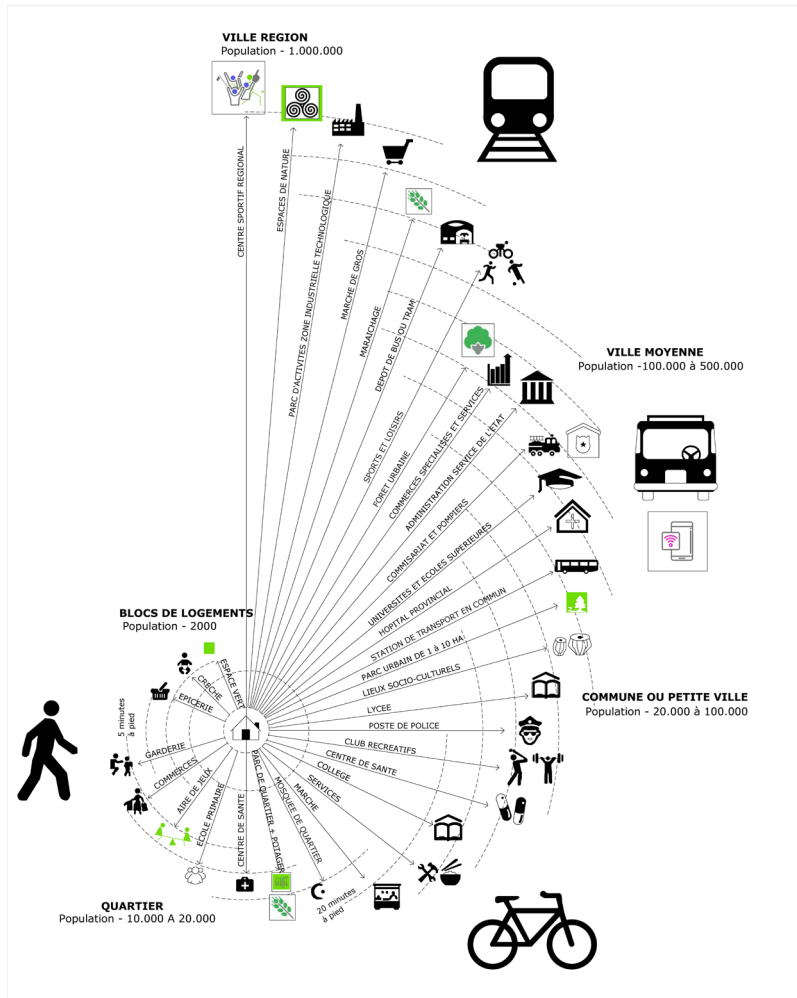


Schéma pour concevoir un système de mobilité durable

La mobilité douce : favoriser la marche en ville, une question plus complexe qu'il n'y paraît

Différentes études sur la mobilité font apparaître la marche comme le mode de déplacement largement majoritaire, avec plus de 60 %.

Cependant, en général, les gens qui marchent ne le font pas pour le plaisir ni pour leur santé, ni même pour lutter contre la pollution, mais par nécessité, pour aller travailler. Ils marchent parce qu'ils n'ont pas accès à d'autres moyens de transport. La marche résulte la plupart du temps d'une situation subie et non choisie. Elle est révélatrice de situations d'inégalité sociale et de pauvreté.

Pourtant, les investissements urbains de l'État, au lieu de rééquilibrer ces inégalités, ne font que les aggraver.

À ce jour, aucune ville ne planifie la marche en aménageant des chemins de ville agréables, qui évitent les conflits avec la voiture. Au regard des enjeux urbains actuels, comme la diminution de la pollution de l'air ou la mobilité, ou encore des enjeux sociétaux tels que l'augmentation de la sédentarité, garantir un bon potentiel piétonnier des territoires devient un défi urbanistique et politique.

De plus, la marche nécessite un contexte urbain marqué par une morphologie compacte, une forte mixité des usages et un réseau de voies de circulation qui communiquent entre elles. Elle suppose la proximité comme principe d'accessibilité aux ressources (emplois, habitats, commerces, loisirs). C'est dans ce cas seulement que, du fait des faibles distances à parcourir, la marche serait alors un des modes de déplacement les plus efficaces.

Le combat des associations pour la mobilité douce est double : lutter contre les inégalités sociales et lutter contre la pollution et les GES. La mobilité doit devenir un droit, à l'instar de l'éducation ou de la santé.

Il faut renverser la situation actuelle et prendre conscience qu'une bonne planification urbaine questionne le développement de villes plus accueillantes, plus apaisées, plus agréables, plus inclusives, voire plus sécurisées.

Par ailleurs, sous une apparente banalité, le fait de marcher met en relation directe les habitants et leur environnement. En effet, c'est la présence ou l'absence de piétons qui fait vibrer un lieu : sans piétons, un lieu paraît sans vie.

Sensibiliser à l'architecture bioclimatique

L'architecture bioclimatique fait appel à des stratégies environnementales simples qui permettent de chauffer, rafraîchir et ventiler l'intérieur d'une construction. Elle utilise le solaire passif en optimisant l'enveloppe du bâtiment (les murs, les ouvertures et la toiture) comme moyen de gestion de l'énergie solaire reçue. Pour cela, une conception spatiale adaptée est indispensable pour profiter des éléments favorables du climat et écarter les éléments défavorables.

Le comportement des habitants est essentiel au bon fonctionnement du bâtiment, notamment pour ouvrir ou fermer les volets, aérer au bon moment, mettre un pull, s'occuper de la végétation, préserver les fonctions et la disposition des espaces. Il s'agit donc de retrouver des habitudes et d'interagir en fonction du climat. Il s'agit également de comprendre comment fonctionne le bâtiment : à quel moment il devrait se réchauffer, quand le protéger du rayonnement solaire

et comment il emmagasine la chaleur ou la fraîcheur, pour en faire bénéficier ses occupants.

C'est une architecture de bon sens visant à construire pour durer.

Les pouvoirs publics pourraient encourager la construction de bâtiments innovants. Ils pourraient autoriser l'augmentation de la constructibilité en fonction de la dotation en équipement de proximité et en caractéristiques bioclimatiques (façade et toiture végétale, capteur solaire, murs épais, double vitrage, volet), qui valorisent les savoir-faire locaux et utilisent des techniques de construction efficaces avec des matériaux appropriés durables et recyclables.

SE RÉAPPROPRIER UNE CONCEPTION BIOCLIMATIQUE PASSIVE PERMET DE CONSOMMER MOINS D'ÉNERGIE DURANT TOUTE LA VIE DU BÂTIMENT.

Cette réflexion peut également porter sur le logement individuel, pour améliorer l'efficacité énergétique des constructions existantes et neuves, en agissant sur les matériaux de construction, les orientations, l'inertie thermique des bâtiments. Les toitures végétales permettent par exemple l'isolation thermique et la régulation des eaux pluviales.



Bâtiment bioclimatique construit par le Centre Info énergie (CIE) de Tata.

Les missions du centre sont la formation, la sensibilisation et la communication au service du bâtiment durable.

Le centre respecte les principes de l'architecture bioclimatique, avec l'inertie thermique de ses murs en pierre, une bonne ventilation et des protections solaires réalisées en branches de defla (laurier rose).

Respecter le cycle de l'eau dans la ville

Dans tous les espaces où cela est possible, il faut mener une réflexion pour qu'au moins 25 % de la superficie de la ville soit perméable à l'eau de pluie, afin de permettre à la nappe phréatique de se recharger.

Retrouver et aménager les cours d'eau existants, les aménager et les protéger, créer des noues pour les eaux pluviales, prévoir des parkings avec des revêtements perméables... sont autant de solutions qui améliorent le cycle de l'eau.

Les cours d'eau et les zones humides sont en train de redevenir des éléments essentiels à la biodiversité en ville. Ce sont des espaces à protéger de l'urbanisation. Et la meilleure façon de les protéger, c'est d'aménager leurs abords.



Utilisation rationnelle de l'eau

Intervenir dans la gestion des déchets ménagers du quartier

La gestion des déchets ménagers est un axe fondamental de la ville durable.

En effet, celle-ci cherche des solutions pour réduire son empreinte environnementale en diminuant le volume de ses ordures, en augmentant les taux de tri et de recyclage et en limitant l'énergie nécessaire à la collecte et la revalorisation de ses déchets. Autant de défis que chaque collectivité doit régler à sa manière.

La gestion des déchets apparaît ainsi comme un nouveau maillon de la ville durable intelligente. Les défis sont nombreux. D'une part, les municipalités doivent améliorer le taux de tri et de recyclage. D'autre part, elles doivent optimiser la collecte des déchets et l'énergie qui y est nécessaire.

Mieux gérer les ordures ne revient pas seulement à optimiser leur collecte : le problème doit être traité à la source. Chaque habitant doit prendre conscience des enjeux écologiques et diminuer le nombre de déchets qu'il produit.

Là encore, les villes peuvent être un levier de développement et proposer de nouvelles idées pour encourager les citoyens et les rallier à la vague « Zéro Déchet ». Pour gérer leurs déchets de manière plus écoresponsable, les villes rivalisent d'inventivité et d'innovation.

Certaines villes comme Copenhague, Barcelone ou Londres ont développé une nouvelle méthode de collecte, via un réseau pneumatique souterrain. Chaque résident jette ses déchets dans un conteneur adapté et ces derniers sont envoyés directement au centre de tri par des tuyaux sous terre. Les multiples trajets en camion pour acheminer ces

détritus sont ainsi remplacés par une alternative plus écologique et plus économique.

Si cette technique ne peut pas être reproduite dans tous les environnements, chaque ville doit adopter ses propres mesures et faire preuve d'initiatives. Montpellier propose par exemple des composteurs pour inciter les habitants à recycler leurs déchets organiques. De nombreuses municipalités ont, quant à elles, pris le pli des bacs connectés : les services municipaux sont avertis en temps réel lorsqu'un conteneur doit être vidé. Ce système intelligent permet de réduire le nombre de points de collecte et d'optimiser les trajets.

À Besançon, la redevance incitative a permis depuis 2008 de réduire le poids des déchets de 30 %. Le principe est simple : les conteneurs de chaque foyer sont équipés d'une puce pour peser et enregistrer le volume de détritus. La taxe sur les ordures ménagères est ensuite calculée en fonction de ces informations. Cette pratique s'est étendue à 190 collectivités en France et continue de gagner du terrain.

SYNTHÈSE : LES 4 OBJECTIFS DE LA VILLE DURABLE

Objectif 1 : Favoriser l'intégration sociale et urbaine

En favorisant l'implantation de services et d'équipements et en aménageant le quartier, la revitalisation apporte une mixité sociale et générationnelle ainsi qu'une mixité fonctionnelle.

Les différentes opérations de renouvellement urbain cherchent à diversifier les typologies d'habitat, à diversifier les modes d'accès au logement et à renforcer les services d'accompagnement. Le renouvellement urbain contribue à rendre la ville attrayante et agréable à vivre.

Objectif 2 : Favoriser la biodiversité et la nature en ville

La ville est un écosystème vivant. Il faut veiller à conserver cette vie notamment à travers des actions qui recyclent les lieux urbains et introduisent des espaces verts, des alignements d'arbres, des toitures ou des façades végétales, afin de planifier l'infrastructure verte et de créer des corridors biologiques et des parcs urbains.

La ville ne doit pas être un obstacle à la biodiversité.

Objectif 3 : Favoriser la mobilité douce et les modes de transports alternatifs

Au sein d'un quartier, la revitalisation doit organiser la mobilité douce en tant que premier mode de déplacement.

La circulation à pied et l'utilisation de moyens de transport propres et respectueux de l'environnement doivent être sécurisés pour tous, notamment pour les personnes les plus vulnérables (enfants, personnes âgées et personnes à mobilité réduite).

L'épanouissement de tous les êtres humains passe aussi par la capacité de chacun à se déplacer. Marche à pied, vélos, covoiturage... sont autant d'alternatives possibles.

Les opérations de renouvellement urbain sont donc des opportunités pour améliorer l'accessibilité de l'espace public et désenclaver les quartiers défavorisés.

Objectif 4 : Enclencher la transition écologique en préservant les ressources

La transition écologique de nos sociétés nécessite de repenser notre manière de concevoir nos villes. Ainsi, l'aménagement urbain constitue un enjeu prioritaire. Pour améliorer notre qualité de vie et réduire les émissions de gaz à effet de serre, il est urgent de mettre en œuvre la ville durable et de préserver nos ressources sur nos territoires. Cela peut être rendu possible en rénovant les bâtiments existants en vue de réduire les consommations d'énergie, en mettant en place un éclairage public plus efficace énergétiquement, en faisant la promotion des énergies renouvelables, en recyclant, en compostant et en réutilisant nos déchets.

Partie II :

La ville durable est un projet collectif



Face aux urgences — environnementales, sociales et sociétales —, les acteurs de la société civile doivent être conscients de la nécessité de revoir nos pratiques et nos manières de vivre ensemble ; en somme, de revoir toute notre conception de l’humain et de l’urbain, de ce qui permet d’être ensemble et de fabriquer du commun.

Nous devons prendre pour point de départ une vision claire de ce qu’est la ville durable. Actuellement, il s’agit de dépasser l’opposition traditionnelle entre une perspective *idéaliste* et une perspective *ultra-critique*, et d’adopter plutôt une perspective *pragmatique*, celle de la Fabrique de la ville.

En effet, les formes de la vie urbaine, l’organisation et la gestion des territoires sont des thèmes qui, dans un monde de plus en plus urbanisé, intéressent la majorité des citoyens et renvoient à des pratiques quotidiennes et familières.

Faire coopérer les habitants est une approche pragmatique pour mieux fabriquer la cité de demain, et pour apporter des réponses innovantes et inédites à l’aménagement urbain, aux problèmes de mobilité, de logements ou encore de gestion des déchets.

Il faut mettre à profit l’expertise des associations pour développer des projets ancrés dans la réalité grâce à la consultation, à la concertation et à la négociation.

I. LA NAISSANCE D'UNE NOUVELLE FORME DE GOUVERNANCE URBAINE

La transition écologique ne se fera pas sans la réinvention de notre modèle de société. Elle rend nécessaire une gouvernance qui encourage la mobilisation et la participation de tous les acteurs de la société au processus de décision. Il s'agit en effet d'accroître la capacité des citoyens à jouer un rôle actif dans les démocraties modernes. La planification et l'urbanisme sont aujourd'hui de plus en plus marqués par des approches collaboratives, qui favorisent la communication et le débat.

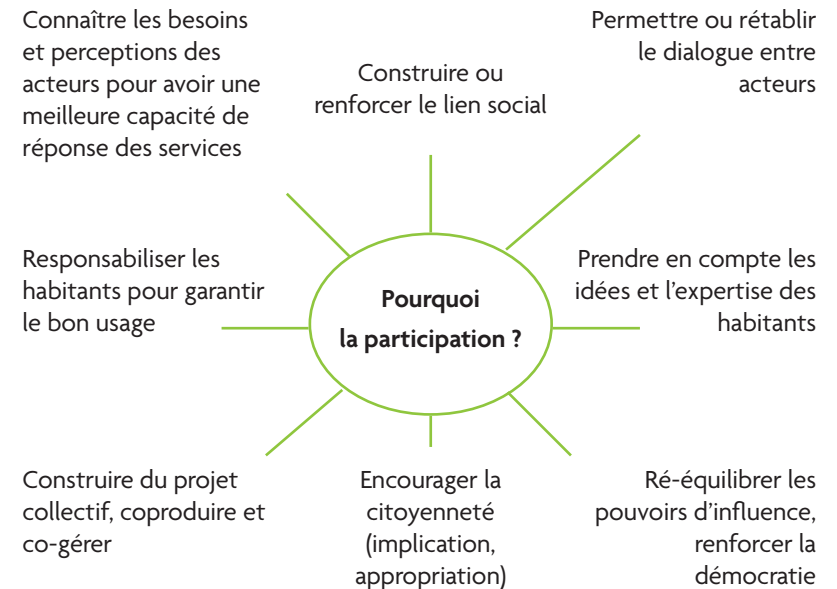
Le renforcement de l'écocitoyenneté est l'une des priorités d'une stratégie durable. Elle repose sur la sensibilisation de la population, la participation des habitants aux décisions et la concertation à chaque étape du projet.

Cette nouvelle forme de gouvernance est pourtant loin d'être ancrée dans les pratiques au Maroc. Pourtant, elle vise à garantir le *bien-vivre* des sociétés, selon les engagements pris au Sommet de la Terre de Rio en 1992 et reformulés en 2015 à l'occasion de l'adoption de l'Agenda 2030 pour le développement durable et de ses 17 Objectifs de développement durable (ODD).

Ainsi, afin que les habitants ne soient plus considérés comme de simples bénéficiaires des aménagements urbains et qu'ils participent pleinement aux décisions qui les concernent, les pouvoirs publics doivent adopter une meilleure communication. C'est la première phase de la concertation.

« Quelles seraient les conditions d'une véritable participation ? Afin que celle-ci ne se résume pas à une opération de communication, voire une manipulation, il faut être très attentif à ce que la participation n'intervienne pas uniquement au moment de la prise de décision, mais également au moment de la définition des enjeux communs, de l'agenda même sur lequel vont ensuite se cristalliser les discussions et, éventuellement, en bout de chaîne, les prises de décisions. Au moment de la prise de décision, le problème a déjà été formulé. Il est retiré de la discussion. Aussi est-il fondamental de penser une participation en amont, au niveau de la définition des problèmes communs ou publics, ce qui ne va pas de soi. »

Hélène VUAROQUEAUX, « *Débusquer les formes tronquées de participation, afin de lui redonner toute sa force. Entretien avec Joëlle Zask (1/2)* », 21 mai 2018.



Pourquoi la participation ?

II. LA PARTICIPATION COLLABORATIVE : ENCOURAGER LES SYNERGIES

La ville, résultat d'un processus de développement commun et collectif

Mettre en cohérence les actions publiques, privées et associatives, c'est là la vraie innovation.

La ville, qui concentre l'attractivité économique sans sacrifier les facteurs d'intégration, de cohésion sociale, de cohérence spatiale et de durabilité, ainsi que de protection du patrimoine naturel, architectural et urbanistique, est par nature le cadre favorable à l'investissement et à la création d'opportunités et de richesses multiples. Les actions y sont nombreuses. Elles doivent être organisées en synergie avec les collectivités, les différents ministères et agences représentant l'État, la société civile, les citoyens, mais aussi les promoteurs immobiliers, les industriels et les propriétaires.

La responsabilité citoyenne est au cœur de la ville durable. Les habitants sont investis et participent à leur avenir et à celui de leur territoire. Ils sont les acteurs de leur milieu de vie.

Au Maroc, ce nouvel urbanisme participatif n'est pas entré dans les habitudes.

Il y a certes des évolutions dans l'approche de l'urbanisme national : il y a un cadre institutionnel dédié, avec les agences urbaines et les inspections régionales ; l'arsenal juridique est de plus en plus affiné ; il y a une expertise confirmée ; la gouvernance et les stratégies sont renouvelées ; une charte de développement durable ainsi qu'un Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) ont été adoptées... Ce

sont autant de transformations et d'acquis pour le système urbain marocain.

Mais ce système ne peut accompagner les réformes en cours et contribuer à la réussite des grands projets lancés par le pays, sans l'instauration des démarches participatives et collaboratives adéquates, qui rendent possible une meilleure planification et une mise en œuvre optimale des projets.

En effet, c'est la participation citoyenne qui formule les besoins de la population, car c'est l'approche la plus fiable pour rapporter le plus fidèlement les attentes et les besoins des citoyens.

Les approches collaboratives sont un processus collectif d'apprentissage continu. Elles se basent sur l'interaction entre les acteurs, par le biais de structures de concertation, de partenariats public-privé et des systèmes de gouvernance territoriale.

Construire ensemble, c'est un processus long. Il faut en effet donner du temps à la réflexion des habitants et des concepteurs.

L'approche collaborative tend à un idéal : celui de l'intérêt général négocié. Le succès de la planification, c'est d'atteindre un accord, une entente ou un consensus. Le partage des idées et l'élaboration d'un projet commun doivent avoir pour but la recherche d'une meilleure qualité à un même prix.

C'est pourquoi il s'agit d'un enjeu majeur pour les pouvoirs publics.



Hay Mohammadi, Atelier participatif de planification urbaine, projet City Lab, 2021



*Pour de nouvelles urbanités : du projet urbain au projet humain
Jnane Aztout, Atelier participatif urbain, 2006*

L'Article 135 de la Constitution de 2011 prévoit que :
« L'organisation territoriale du Royaume repose sur les principes de libre administration, de coopération et de solidarité. Elle assure la participation des populations concernées à la gestion de leurs affaires et favorise leur contribution au développement humain intégré et durable. »

En 2015, à New York, le Maroc s'est engagé à atteindre les 17 objectifs du Programme universel du développement durable des Nations unies.

Parmi ces objectifs de développement durable (ODD) adoptés par les pays membres des Nations Unies, l'objectif n°11 est celui qui concerne précisément les villes :

« Les villes et les établissements humains sont ouverts à tous, sûrs, résilients et durables. »

De plus, l'alinéa 3 de cet objectif porte explicitement sur la participation citoyenne :

« D'ici à 2030, il serait nécessaire de renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays. »

La participation citoyenne appliquée à l'urbanisme réglementaire

Le développement urbain durable se déroule selon des principes généraux d'action tels que :

- la participation et l'engagement des différents acteurs (habitants, usagers, acteurs économiques, citoyen), s'appuyant sur le partage des connaissances et la reconnaissance des compétences ;
- la transversalité des approches, ce qui implique de nouvelles façons de travailler : en partenariat, de façon pluridisciplinaire et plus transparente, selon un principe de solidarité ;
- une stratégie d'amélioration continue, fondée sur le pragmatisme, l'évaluation, la réactivité et la faculté de s'adapter, selon un principe de résilience.

Ainsi, les documents concernant l'urbanisme, notamment le plan d'aménagement et schéma directeur d'aménagement urbain, ont évolué. Les termes de référence prévoient désormais plusieurs mécanismes de concertation avec les citoyens : ateliers participatifs, entretiens et enquêtes qualitatives, ateliers de concertation, brochures et séminaires de vulgarisation...

Des comités de suivi doivent aussi être organisés en présence des élus.

Enfin, l'enquête publique instituée par la loi 12/90, permet à chaque citoyen de donner son avis sur le document d'urbanisme au niveau de la Commune.

Au Maroc, l'urbanisme souffre d'un déficit de planification à l'échelle locale. Il n'existe pas de document concernant l'urbanisme au niveau du quartier. Pourtant, dans un processus de participation collaborative

et dans un esprit de co-construction, les quartiers sont la bonne échelle pour réinventer la ville.

Si le plan d'aménagement est un instrument de planification intégrale de la ville, comme le schéma directeur d'aménagement urbain à l'échelle de la région, la réglementation marocaine sur l'urbanisme ne prévoit pas d'instruments spécifiques pour planifier et exécuter les actions globales de rénovation et d'amélioration urbaines dans les quartiers existants.

Entre le plan d'aménagement et le lotissement, il n'y a pas d'instrument dérivé pour générer une ville de qualité, avec des effets juridiques propres à un document de planification.

La loi n'institue pas non plus de concertation à l'échelle du projet urbain ou du quartier.

Dans le processus de concertation et de participation collaborative, il y a donc toujours un problème d'échelle, et cela nécessite que les associations aient plus de compétences pour agir au niveau de la ville.

« Face au défi de la croissance urbaine et aux bouleversements qui s'annoncent, les ONG maghrébines et les différentes composantes de la société civile semblent de plus en plus conscientes du rôle déterminant qui leur incombera ces prochaines années dans la proposition d'un nouveau modèle de villes et dans la construction de nouvelles citadinités. »

Source : *Les ONG et la ville au Maghreb : de la prospective urbaine à l'action au quotidien*, ENDA Maghreb / AMSED, Rabat, 2003.

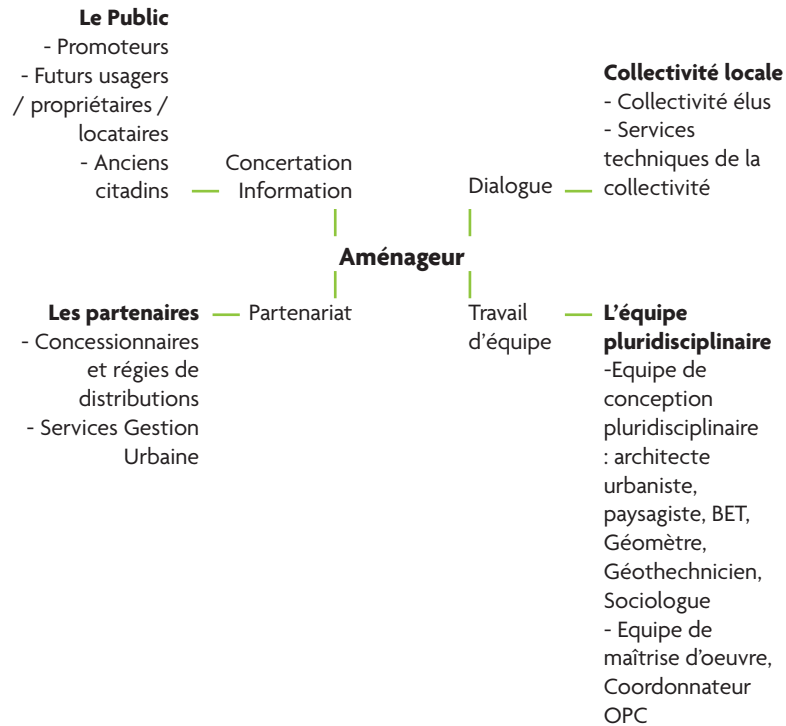


Schéma de référence pour un diagnostic partagé

Source : *Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement de l'espace, Étude d'un référentiel de bonnes pratiques en matière d'urbanisme, 2013, p. 14.*

Diagnostic -> Atelier participatif -> Ambitions -> Atelier de concentration -> Propositions

III- PLAIDOYER POUR LA VILLE DURABLE : LE RÔLE DES ASSOCIATIONS

Association, comité de quartier, comité citoyen

Pour mettre en œuvre un urbanisme participatif, le Maroc a besoin de la société civile. Il a besoin de structures plus nombreuses et plus fortes au niveau local, en particulier à l'échelle des quartiers.

Les expériences réussies à l'étranger sont une source d'inspiration pour les bonnes pratiques. La démarche participative est en effet portée par différents types d'organisations représentatives des citoyens selon les pays.

Il y a d'abord, le comité de quartier, ou l'association d'habitants : ce sont des associations à but non lucratif, servant d'interlocuteur entre les habitants d'un quartier et les élus locaux. Elles sont composées d'habitants du quartier.

À Montréal par exemple, il existe aussi des comités de rue dont le champ d'action est la rue et qui portent en général un projet de végétalisation. Ils sont composés de voisins qui s'engagent à entretenir les espaces verts ensemble.

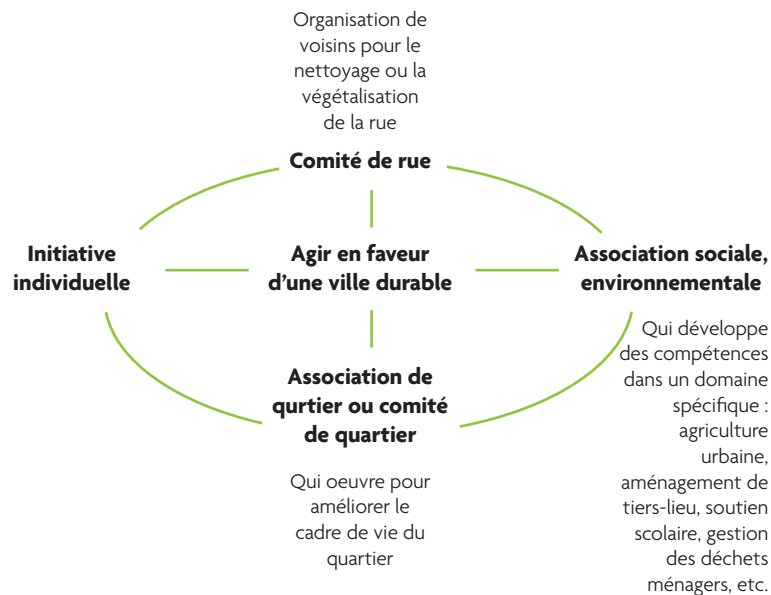
Il y a ensuite les associations sociales. Ce sont des partenaires essentiels, autant pour le lien social et la solidarité qu'elles créent pour les habitants que pour les projets innovants qu'elles développent en complémentarité avec les politiques publiques. Elles travaillent en général sur l'habitat et le cadre de vie, les activités culturelles et sportives, et la sensibilisation.

Des comités citoyens ou associations de citoyens peuvent également être constitués à l'occasion d'un projet urbain, pour défendre les intérêts des

riverains. Elles sont composées d'habitants et/ou d'usagers du quartier, ou de la ville si le projet a un impact sur toute la ville.

Ces différentes associations ont deux grands objectifs :

- un rôle de plaidoyer pour promouvoir et défendre le quartier, et pour répondre à des demandes d'intérêt collectif, les organiser, les faire suivre aux diverses autorités compétentes, et en suivre le cheminement ;
- la proposition de projets d'aménagement, en partenariat ou non avec des services communaux et les autorités locales.



Agir en faveur d'une ville durable

Études de cas

Quand il s'agit d'urbanisme, la question n'est pas tant de savoir comment planifier physiquement nos villes de façon plus durable : il existe plusieurs outils et techniques de planification, encore faut-il avoir la volonté de les appliquer.

La question est donc plutôt de savoir comment convaincre le public et nos politiciens d'effectuer ce changement.

Les méthodes de planification urbaine ont évolué.

Auparavant, on étudiait les problèmes de la ville de manière sectorielle : l'habitat, les transports, les activités et les équipements.

L'urbanisme durable, lui, introduit la notion d'interrelation et surtout d'ensemble. La ville est un tout qui doit être en équilibre, et la ville durable doit être tout à la fois : Ville verte, Ville apprenante, Ville sensible, Ville créative, Ville écologique, Ville résiliente, Ville intelligente ou *smart city*, Ville inclusive, etc. L'urbaniste doit étudier ces relations et planifier une ville qui permette à ses habitants de devenir acteurs et d'interagir dans cet ensemble.

Or l'approche sectorielle perdure dans bien des cas. C'est pourquoi les associations ont un rôle de plaidoyer essentiel pour changer les comportements, développer l'écocitoyenneté et une conscience collective. C'est ainsi que les habitants peuvent s'engager dans l'aménagement et la gestion de la ville. Leur participation est incontournable pour un meilleur vivre-ensemble.

1. Former les citoyens de demain

Cas de l'association Initiative urbaine dans le quartier de Hay Mohammadi à Casablanca

Des villes justes et ouvertes à tous pour vivre mieux, tous ensemble

La ville durable est une ville inclusive. Elle assure un minimum d'équité dans l'accès au logement, aux services, aux transports ainsi que dans la protection contre les risques.

Elle doit donc résorber les inégalités et diminuer la marginalisation. Elle implique donc des choix en matière de dépenses publiques, pour permettre à chacun de se loger dignement et de se déplacer vers les zones d'emplois et vers le centre-ville pour participer pleinement à la vie culturelle de la cité.

Le développement urbain axé sur la communauté est un modèle de croissance inclusif.

Chaque citoyen a droit à la ville qui, en tant que notre environnement proche et notre lieu de vie, doit être un espace de solidarités multiples. Une ville équitable favorise la mixité sociale et la mixité fonctionnelle.

C'est à l'échelle du quartier que l'on peut le mieux faire bouger les lignes en s'inspirant des bonnes pratiques d'ici et d'ailleurs.

De nombreuses activités ne demandent que le sentiment d'appartenir à une même communauté, du bon sens, de la bonne volonté et l'envie de vivre ensemble et d'améliorer son espace quotidien.

L'association Initiative urbaine à Hay Mohammadi

Hay Mohammadi est un quartier très urbanisé de Casablanca, dont la population est répartie sur trois bidonvilles, un quartier de relogement social et plusieurs quartiers populaires. Les espaces verts y sont inexistantes et les infrastructures urbaines peu entretenues.

Créée en 2002, Initiative urbaine a pour objectif de répondre à diverses problématiques touchant la jeunesse du quartier : elle fait de l'accueil, de l'écoute, de l'accompagnement scolaire, de l'orientation professionnelle, de l'animation, propose des activités culturelles et des sorties pour les enfants, et dispose d'une bibliothèque et d'un cybercafé.

L'association œuvre à améliorer la qualité de vie des habitants et l'épanouissement de la jeunesse du quartier, en promouvant la participation aux actions communautaires.

Ses projets tendent à amorcer des changements de comportement, dans une démarche de transformation des mécanismes plutôt que d'aide par des services directs. Les habitants deviennent acteurs de leur vie et de leur milieu de vie.

De nombreuses actions développent les capacités personnelles des enfants et des jeunes, dans des espaces d'éducation à la citoyenneté et à la participation à la vie démocratique locale.

L'association se donne également une mission de valorisation de l'histoire du quartier et de son patrimoine, tout en sensibilisant la population au respect de l'environnement.

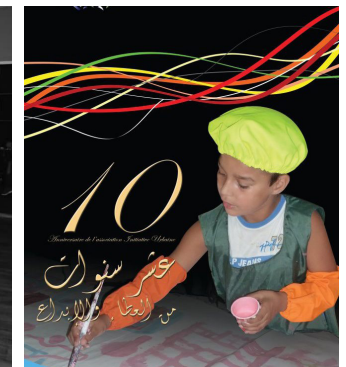
Parmi ses actions :

- la publication de *Mémoire et dignité*, un livre basé sur des entretiens et des témoignage de personnes qui ont subi ou combattu les violations des droits humains ;
- « La ville aux enfants », avec la création d'un conseil communal de jeunes du quartier et des ateliers de formation à l'urbanisme, à l'environnement, et à l'histoire du quartier ;
- « Les arts de la rue en Méditerranée », avec la réalisation de peintures murales et la création d'un spectacle ;

Initiative urbaine a également organisé des ateliers d'écriture et de photographie où les enfants présentent leur quartier. « CasaMantes » est ainsi un projet où les jeunes portent un regard sur leur environnement et fabriquent une image qui leur ressemble, plutôt que de subir celles qui sont véhiculées sur les quartiers populaires.

En 2019, en partenariat avec une autre association, l'Atelier de l'Observatoire, ainsi qu'avec les membres de l'association Nostalgie Derb Moulay Cherif, Initiative urbaine a organisé une série d'ateliers sur la ville : « Hay Mohammadi, au fil des origines » animée par l'architecte Manon Troux. Dans cet espace de dialogue pour mieux comprendre le quartier d'hier, d'aujourd'hui et de demain, les habitants ont pu s'exprimer et livrer leur vision de leur environnement.

Tous ces projets permettent aux habitants de développer une approche collaborative de co-construction de leur quartier.



Photos association Initiative Urbaine

2. Défendre le patrimoine matériel et immatériel de la ville pour construire notre mémoire collective

Cas de l'Atelier de l'Observatoire

Être sur le terrain, regarder ensemble, échanger et écouter

Développer des activités comme la marche à pied ou la promenade en ville avec les habitants et les enfants peut permettre une meilleure appréhension du territoire et une cohésion sociale plus solide.

La promenade permet aux habitants de questionner le territoire et d'échanger entre eux. Ils peuvent ainsi voir autrement le quartier et ses problèmes, en étant témoin de ces petites choses du quotidien, une vue, une qualité d'ambiance, un coucher de soleil...

Quand on marche, on pense. Ces réflexions partagées enrichissent les propositions d'aménagement des espaces collectifs du quartier.

L'association peut inviter l' élu local ou des techniciens de la commune à ces marches. C'est une manière d'aborder plusieurs problématiques en comparant la vision et les points de vue de différents groupes sociaux. Cela permet de donner une place plus juste aux regards et aux récits de chacun, dans toutes leurs nuances et leurs singularités.

Cela repositionne aussi les relations entre les différents acteurs de la ville.

L'Atelier de l'Observatoire à Casablanca

L'Atelier de l'Observatoire développe de nombreux projets dans et autour de la ville de Casablanca, avec la participation de citoyens, d'artistes, d'étudiants, de chercheurs et d'institutions locales, régionales et internationales.

Il expérimente des approches alternatives par le biais notamment de programmes éducatifs (Madrassa), d'espaces de production et d'accompagnement d'artistes émergents (La Ruche), de programmes

de recherche (Les Invisibles) et de projets artistiques participatifs (Le Musée collectif, La Serre, L' Aquarium) dans l'espace public, en milieu rural et en périphérie des villes. Tous les contextes et situations de recherche proposés prennent forme au sein de projets à long terme, sans cesse renouvelés.

L'Atelier de l'Observatoire propose un espace de recherche participative et de création en milieu rural, à Laasilat, à Bouskoura, à 32 kilomètres de Casablanca. À côté de l'atelier de travail où peuvent être produites des œuvres de tous formats, il y a une résidence, une serre et un jardin potager.

Parmi les projets, Le Musée Collectif résulte d'un travail de recherche, de collecte, de réflexion et de création mené par des groupes d'artistes, d'activistes, d'étudiants, d'enfants et d'habitants. Les participants initient des actions dans leurs quartiers, pour faire émerger des récits peu connus. Le Musée Collectif, ce sont donc une série d'ateliers, de rencontres et d'expositions temporaires à Aïn Chock, dans l'ancienne Medina, à Ben Msick, à Bernoussi, à Sidi Moumen, à l'Oulfa, à Hay Mohammadi, etc. Il fonctionne comme un processus partagé d'écriture d'une histoire de la ville par ses citoyens. Le Musée Collectif accueille ainsi des objets, des documents, des archives et les témoignages des habitants sur la mémoire de leurs quartiers. Il valorise la micro-histoire, l'intime, l'oublié et les marges.

Faire pour toi avec toi.

Dans chaque activité artistique réalisée par l'Atelier de l'Observatoire, les habitants sont impliqués. Des profils d'experts issus de différentes disciplines (architecture, arts visuels, sociologie, anthropologie) s'entrecroisent pour animer les ateliers et proposer des actions participatives aux habitants, notamment dans les programmes de La Serre et du Musée collectif.

L'Atelier de l'Observatoire défend fortement l'idée que les habitants sont des participants et non des bénéficiaires. C'est pourquoi il recherche dans chaque activité à interagir avec eux et à ce qu'ils interagissent entre eux. « Toutes les parties prenantes d'une action sont participantes et porteuses d'une connaissance qui mérite d'être partagée et qui enrichit pleinement l'action », explique Mohamed Fariji, son fondateur. Tous les programmes se basent sur des approches collectives et collaboratives, depuis leur conception jusqu'à leur réalisation sur le terrain.



Photo association Atelier de l'Observatoire

Faire émerger des récits peu connus par des activités pour appréhender son quartier

Ville et patrimoine, avec le chercheur Samba Sambounou, et Un fleuve qui traversait ma ville, avec les artistes Abderrahmane Doukkane et Matthieu Duperrex, sont deux projets menés dans le cadre du programme Musée Collectif, et qui traitent la ville autrement. Ville et Patrimoine incite les jeunes à observer leur environnement extérieur, à comparer les monuments et les places de leur milieu, à réfléchir à leur fonction et à leur utilité. Il attire leur attention sur le patrimoine territorial matériel et immatériel, sur sa valeur, sur la nécessité de sa préservation et de sa valorisation. Samba Sambounou est passionné par l'histoire, l'architecture et le patrimoine. Il propose un ensemble d'activités par le biais de travaux pratiques s'articulant autour d'une démarche artistique (arts plastiques, visite et marches en ville, imagination...). Ces séances créatives sensibilisent les jeunes à leur espace urbain immédiat et attirent leur attention sur leur rôle de citoyens en devenir et d'acteurs de la vie de tous les jours. Elles insistent aussi sur l'importance du développement individuel et intellectuel.

Dans Un fleuve traversait ma Ville, Abderrahmane Doukkane, artiste photographe et défenseur de la nature, suit le lit invisible de l'Oued Bouskoura, fleuve côtier du grand Casablanca qui a été enterré et privé de débouché naturel par les opérations d'urbanisme colonial au XXème siècle.

L'artiste et philosophe français Matthieu Duperrex a fait une description documentaire de ce cours d'eau, dans une approche d'anthropologie environnementale, et a témoigné de son artificialisation, des usages industriels et urbains qui continuent d'affecter son identité. Par des pique-niques et des marches, ils ont exposé leurs hypothèses pour réactiver poétiquement ce cours d'eau qui reste présent dans de

nombreux récits et cartes. Ils ont ouvert aux participants un espace pour partager ces moments de nostalgie et pour débattre sur l'histoire environnementale de la ville et ses dénis écologiques.



Photo PROJET 33 par Abderrahmane Doukkane en collaboration avec Matthieu Dupperex (URBAIN trop URBAIN)



Photo PROJET 31 : « Atelier Ville et patrimoine » par Samba Soumbounou

3. Créer des tiers-lieux pour améliorer la cohésion sociale

Cas de l'Uzine

Certaines associations prennent possession de la ville en participant de manière innovante à des actions de réappropriation de l'espace urbain. Avant d'être un espace, un tiers-lieu est un processus. Il fonde l'interaction sociale et la gouvernance. Sa logique est ascendante, synonyme de l'engagement des citoyens dans la société civile.

L'entraide, l'échange de savoirs et de savoir-faire crée en effet des relations de réciprocité, d'altruisme et d'équité. Le tiers-lieu est le fruit de l'intelligence collective et pose la question centrale des biens communs.

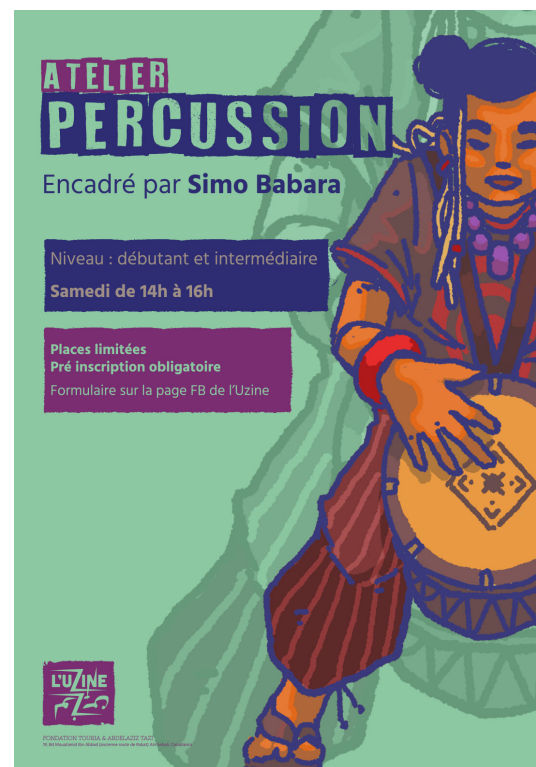
Sa résilience est basée sur la proximité et l'autonomie. Biens communs, *open source*, transition écologique, transition énergétique et mobilité, développement durable, économie circulaire / circuits courts, *low-tech*, démocratie délibérative et contributive, cohésion et interaction sociale, inclusion numérique, lien intergénérationnel, urbanisme transitoire, mutation et culture du travail, *coworking*, service public innovant... Toutes ces notions sont à la base du tiers-lieu. Ce qui y fait sens, ce sont les interactions humaines et les contributions de pair à pair portées par des collectifs, des voisins, ou même des communautés qui se forment en ligne.

La crise sanitaire a repositionné ce processus des tiers-lieux au cœur des débats sur la résilience des territoires.

« *Un tiers-lieu ne se définit pas par ce que l'on en dit, mais par ce que l'on en fait !* »

Le tiers-lieu peut être intégré à un équipement existant (école, théâtre, centre social, médiathèque) ou avoir ses propres locaux. Il s'autofinance par des activités (buvette, espace de *coworking*, café littéraire, etc.). C'est un lieu d'entraide qui permet de recréer du lien civique et de profiter des synergies de tous les habitants pour accompagner des personnes fragilisées dans certaines démarches.

De fait, tous les équipements publics peuvent se rapprocher de la démarche du tiers-lieu au service des habitants. Le tiers-lieu peut aussi être indépendant.



Affiche L'Uzine

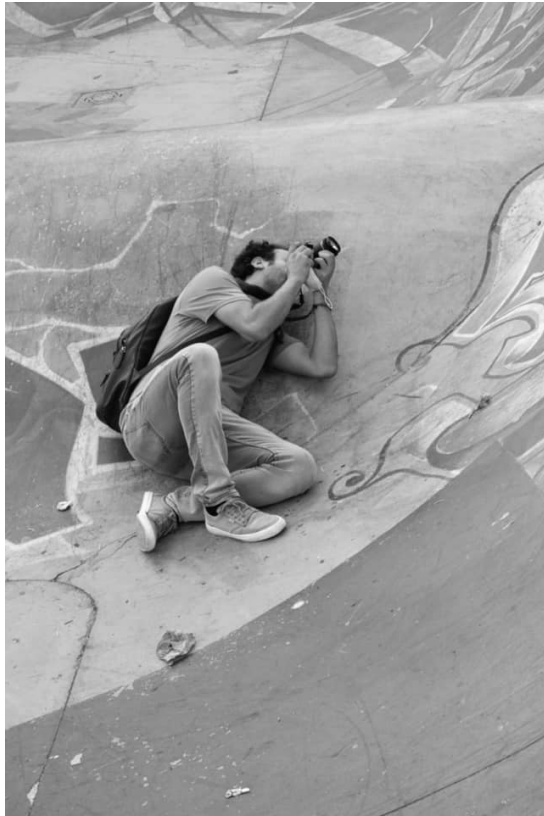


Photo L'Uzine

Situé dans le quartier industriel de Aïn Sebâa à Casablanca, l'Uzine est un tiers-lieu artistique atypique, mêlant transmission, diffusion et création. C'est un centre culturel qui organise de nombreux ateliers, des activités artistiques, des spectacles et des concerts.

L'Uzine facilite les échanges entre les artistes et le public. C'est un lieu de promotion d'événements artistiques locaux, nationaux et internationaux de qualité. Sa programmation est à la fois populaire, inventive et divertissante. C'est aussi un espace de création intense.

Tout au long de la semaine des ateliers de théâtre, de musique, de danse, de cirque, de *street art*, de cinéma et de cinéma d'animation sont proposés au public.

4. L'urbanisme transitoire : partir à la reconquête de la ville *Cas des Anciens Abattoirs de Casablanca*

L'urbanisme transitoire permet aux associations d'occuper provisoirement des espaces vacants dans l'attente de la transformation des lieux par un promoteur.

« C'est que friches, délaissés urbains ou autres rebus de la ville, sont des espaces qui échappent – un temps – aux discours et systèmes dominants qu'ils parasitent, hackent ou reconfigurent. Nous avons besoin de ces modulations et inflexions de la norme du quotidien de la ville auxquelles nous convient ces aspérités urbaines. [...] Nous faisons le postulat que nous avons besoin d'espaces autres qui grattent avec enthousiasme la ville lisse, désormais translaturée de l'effrayante 3D promotionnelle à la rue elle-même. [...] Privés de leur fonction initiale (production industrielle), ces lieux un temps oubliés deviennent dans la ville fonctionnaliste une opportunité sans pareille pour des initiatives issues de la société civile profitant de ces espaces vacants et échappant au radar pour veiller à l'émergence des formes par l'usage, se permettre l'expérimentation et le droit à l'erreur. [...] Ces zones franches de l'urbain expriment en ligne de fond la volonté d'inventer de nouvelles formes d'organisation et de gouvernance, de se réapproprier la ville comme le travail en faisant advenir de micro-utopies. C'est dans ces vides que l'on peut devenir acteur et revendiquer un pouvoir d'agir, refuser d'être systématiquement en bout de chaîne, dans une logique exclusivement consumériste. »⁷

7. IDELON, A. « Ce que les friches urbaines disent de nous », in Slate.fr, 23 septembre 2018.
Le Facteur urbain, « Et vous me mettez de la concertation svp ! », <https://www.lefacteururbain.fr/blog/et-vous-memettez-de-la-concertation-s-il-vous-plait>
Ville ouverte, « Changer les règles de la participation : pour quoi ? », in Métropolitiques, 27 septembre 2018.

Les Anciens Abattoirs de Casablanca : une tentative de fabrique culturelle



Photo des abattoirs de Casablanca

Joyau du patrimoine Art déco de Casablanca, les Anciens Abattoirs ont été transformés en fabrique culturelle en 2009. L'espace était dédié à la création artistique urbaine sous toutes ses formes : *street art*, arts vivants, arts de la rue et du cirque. Il a abrité le festival de musiques urbaines L'Boulevard et des concerts gratuits.

Il s'agissait d'un espace public dédié à la création, la diffusion et la formation aux arts urbains et contemporains. Plusieurs collectifs d'artistes s'y réunissaient, autour des mêmes valeurs : l'art comme facteur de citoyenneté, la démocratisation de la culture et faire du lieu un espace de partage ouvert à tous.

De 2009 à 2016, un collectif de 17 associations a animé ce tiers-lieu. Il a attiré des milliers de visiteurs, surtout les jeunes pour lesquels un tel espace ouvert à tous n'existait pas. En juillet 2016, l'association Casamémoire a cédé sa place de gestionnaire des lieux à la mairie de la ville. Depuis, toutes les activités du lieu ont été interrompues et les artistes ont été contraints de quitter les lieux. Seule la compagnie du Théâtre Nomade a réussi à rester *in situ*.



Photo des abattoirs de Casablanca



Photo des abattoirs de Casablanca

5. Nourrir les villes : l'agriculture urbaine et le circuit court d'approvisionnement

Cas de l'association le Toit en vert

Chaque quartier comprend des espaces libres, des terrains vagues qui peuvent faire l'objet d'une occupation temporaire par les habitants. Ces espaces peuvent être recyclés en des lieux publics au service de la communauté. Leur appropriation par les citoyens crée des espaces qui répondent à des besoins humains fondamentaux.

La ville remodelée par ses habitants s'adapte plus facilement aux crises possibles, car elle produit de la résilience et est animée par une philosophie de l'entraide et du partage. C'est aussi une manière pour la communauté de renouer avec son environnement naturel.

Les associations peuvent initier plusieurs projets avec les habitants : des ruelles vertes, des jardins partagés, des espaces de jeux ou de sport, planter les cours des écoles, créer des forêts urbaines ou encore encourager les toitures vertes.

Comment se nourrissent les habitants ? D'où vient la nourriture ? Où a-t-elle été produite ? Comment est-elle transportée ?

La parenthèse inédite du Covid 19 que nous venons de vivre à l'échelle mondiale a rendu visible la vulnérabilité de nos systèmes alimentaires et les inégalités territoriales dans l'accès à l'alimentation, en particulier à une alimentation de qualité.

Travailler sur la qualité impose d'accompagner et de revaloriser le métier de maraîcher. Cela passe par la préemption des terres, la réorientation de leurs productions en fonction des besoins, et l'incitation au passage à

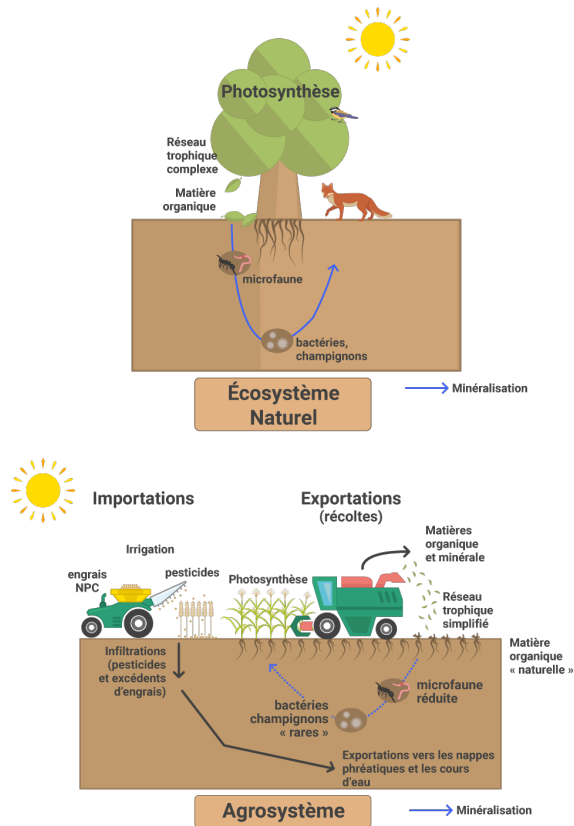
la permaculture. Tous ces dispositifs soutiennent une agriculture locale et permettent aux gens de mieux manger.

Il faut en priorité reconnecter le producteur au consommateur. Autour de chaque ville, il faut multiplier les petites fermes, donc protéger les terres agricoles. Il faut aussi organiser des groupements d'achat, la distribution de paniers, des emplacements de vente sur les marchés, et des moyens de distribution qui permettent au consommateur de redevenir acteur de sa consommation.

L'agriculture urbaine occupe une place importante dans l'économie des pays en voie de développement.

À Dakar, au Sénégal, elle assure 70 % de la demande en légumes et crée des milliers d'emplois directs et indirects. Malgré ce rôle économique et social très important, l'agriculture urbaine à Dakar est confrontée à deux problèmes majeurs : l'insécurité foncière et l'accès à l'eau.

Au Vietnam, plus de 50 % de la population cultive des parcelles en périphérie des villes. Idem en Russie, où les périphéries des villes sont entourées d'une mosaïque de jardins de 600 m². Dans ces deux cas, il s'agit d'autoconsommation non commercialisable. En Russie, ces collectifs de jardins particuliers ont joué un rôle de résilience très important lors de l'effondrement du bloc soviétique, puisqu'un tiers de la production alimentaire russe en est issu. Cela montre ainsi le rôle d'une certaine forme d'agriculture urbaine.



Schémas d'un écosystème naturel et d'un agrosystème

La permaculture est une gestion innovante et intelligente des espaces de nature. Elle favorise la biodiversité dans les villes. Elle doit aussi être appliquée dans l'agriculture urbaine pour fournir aux citoyens une alimentation saine. Il faut également former des habitants à une agriculture de proximité et les éduquer à la saisonnalité des aliments.

L'écosystème naturel fonctionne de façon autonome grâce à son réseau trophique. Son bilan énergétique est nul, alors que celui de l'agrosystème est déficitaire. En effet, les récoltes rompent ce réseau ; d'où la nécessité d'interventions humaines.

Des potagers sur les toits : l'association le Toit en vert à Casablanca

Le Toit en vert crée des espaces verts, des jardins et des potagers en milieu urbain.

Grâce à une agriculture urbaine respectueuse de l'environnement, il porte un projet vert, solidaire et citoyen.

Le Toit en vert est né d'un constat, celui du manque criant d'espaces verts de proximité, particulièrement à Casablanca. Pour y remédier, l'association a décidé d'utiliser des espaces peu ou pas utilisés en milieu urbain : les toits.



Photos Toit en vert



Photos Toit en vert

Le premier toit aménagé en potager urbain, combinant légumes, fleurs et plantes aromatiques, a connu un tel succès que l'association a été sollicitée par des entreprises, des particuliers et des organismes associatifs pour créer d'autres toits verts.

À travers ses différents projets, elle sensibilise une large communauté aux questions environnementales, au recyclage et aux bonnes pratiques agricoles. Elle organise des ateliers d'initiation au jardinage et à l'agriculture urbaine, pour encourager les échanges sur la nature en ville. Ces discussions se prolongent à travers des groupes WhatsApp et une page Facebook, où on débat des sujets qui touchent à la biodiversité en ville, au jardinage et à l'agriculture urbaine.

Cette initiative contribue à la reconstruction de la biodiversité. Sur le premier toit, en effet, apparaissent aujourd'hui de nombreuses abeilles, des vers et d'autres insectes qui étaient devenus rares en ville. L'association fabrique également des abris pour les oiseaux et des hôtels à insectes.

Cultiver ensemble, observer la nature, même sur un toit, sont des gestes simples qui permettent de retrouver des liens de respect mutuel. Se connecter à la nature permet aussi aux citadins de réfléchir sur le milieu urbain et sur les espaces de nature en ville. Les participants expriment leur désir de participer à la transformation des espaces libres de la ville. La sensibilisation à l'agriculture urbaine est un premier pas pour agir sur le bien-être de nos villes et de nos concitoyens. Cette pratique permet de créer une communauté bienveillante, ce qui a un impact direct sur le bien-être commun.

Le Toit en vert améliore le bien-être des citadins, reconstitue la biodiversité et imagine aussi des villes plus résilientes et agréables. L'association souhaite développer cette communauté pour convaincre les gestionnaires de la ville de la nécessité d'y intégrer la nature sous toutes ses formes, et pour échanger sur les possibilités d'aménagement : transformer des espaces appartenant à la ville, les cours des établissements scolaires ou encore les toits des bureaux ou des usines.

6. Intervenir dans la gestion des déchets ménagers du quartier

Expérience de l'AESVT, le point propre

Le point propre est un espace au niveau du quartier, dédié au tri, au recyclage et au compost à la source.

Le ramassage des ordures ménagères pourrait être réalisé directement par les chiffonniers au niveau du quartier, qui les amèneraient au point propre après un tri fait par chaque particulier. Les chiffonniers procéderaient alors au recyclage des cartons, des plastiques et du métal, ce qui leur apporterait quelques ressources. Ils utiliseraient par exemple les déchets organiques pour fabriquer du compost.

Idéalement, le point vert devrait être attaché à un espace vert public. Le compost serait ainsi utilisé pour améliorer le sol de l'espace public. Nouvel équipement au niveau du quartier, le point propre vient renforcer les solidarités. Au lieu d'être considérés comme des marginaux, les chiffonniers deviennent les acteurs du développement durable du quartier. Ils acquièrent ainsi un rôle social. Les habitants prennent aussi conscience de l'impact de leur consommation et de ce qu'est le circuit de recyclage.

Ce circuit court pour le recyclage et le compost évite des trajets en camion vers la décharge publique de la ville, qui est souvent assez éloignée. Peu de villes des pays émergents possèdent des unités de recyclage au niveau des décharges publiques.

De plus, cette solution évite de voir les bennes à ordures dans l'espace public, qui dégagent des odeurs nauséabondes et débordent souvent à même la rue.

Au niveau du quartier ou de la rue, les habitants peuvent au contraire installer des composteurs collectifs. Épluchures, pelures, feuilles d'arbres, déchets verts et restes de nourriture, ces matières organiques se mélangent au reste des matières recyclables et valorisables et sont source

de production de lixiviat. Cela suppose de renégocier son quotidien, d'accepter les feuilles en décomposition au pied des arbres, de pailler, de composter pour arroser moins et de ne pas utiliser d'engrais chimique. Cette nouvelle organisation nécessite surtout du bon sens.



La situation de nombreuses villes marocaines en ce qui concerne le ramassage des ordures ménagères est catastrophique. Les bennes à ordures sont source d'odeurs nauséabondes en été et de la présence de petits rongeurs en ville. La gestion de la source à la décharge publique nécessite une attention particulière des associations.

Cette situation dramatique doit être une action prioritaire des associations pour le développement durable.



Plusieurs initiatives ont déjà été entreprises notamment par l'Association des enseignants des Sciences de la vie et de la terre (AESVT).

Ici un projet de sensibilisation des habitants du quartier Maniss Laayoune, Unité 4 à Marrakech au tri sélectif.

Grâce à l'association de quartier ALEDD, les habitants ont commencé à trier leurs déchets. Les plastiques, l'aluminium et le pain sont déposés dans l'arrière-cour du hammam. Les déchets organiques sont remis séparément aux chiffonniers.

En améliorant la gestion des déchets, on favorise l'intégration socio-économique des personnes en risque d'exclusion. Ainsi, l'économie informelle fournit déjà des solutions pour une économie circulaire.

CONCLUSION

Le développement urbain durable est une thématique transversale par excellence.

Au-delà de l'intersection des champs techniques auxquels il renvoie, il nécessite avant tout une approche transversale et une décentralisation dans les processus de planification et de prise de décision. Penser avec les habitants, à l'issue d'une approche ascendante (*bottom-up*), plutôt que dans une logique verticale d'application et d'exécution de politiques émanant du pouvoir politique central en place est en effet plus efficace et plus durable.

Les débats sur les questions relatives au développement urbain durable remettent ainsi en cause les planifications centralisées et technocratiques jusque-là en usage, et redéfinissent progressivement l'action publique sous l'impulsion de l'impératif participatif.

Les expériences et les initiatives répertoriées dans ce guide témoignent d'une prise de conscience, à la fois individuelle et collective, qui va dans le sens d'un développement urbain plus durable et inclusif et exprime le souhait d'initier et d'entreprendre un dialogue constructif entre les décideurs et les citoyens.

Rarement issues des ministères ou des bureaux d'études, loin des réalités des terrains et des spécificités territoriales, ces initiatives naissent au

sein de communautés locales, portées par des citoyens ingénieux qui cherchent à améliorer leur quotidien et leur environnement.

Face aux enjeux du développement durable, la société civile marocaine recèle un fort potentiel pour générer de nouvelles solutions et alternatives, mieux adaptées aux problèmes socio-écologiques locaux puisqu'elles émanent directement des populations concernées.

Au Maroc, comme dans de nombreux pays du monde, de l'échelle locale à l'échelle nationale, les gouvernements expriment de plus en plus leur volonté de faire participer la société civile, dont l'adhésion est considérée comme nécessaire pour faire face aux nombreuses problématiques sociétales contemporaines et aux défis qui nous attendent. Cela nécessite toutefois une volonté politique, mais aussi des instruments concrets qui permettent une interaction d'égal à égal et une médiation entre l'administration des villes et la société civile.

En effet, la société civile est un maillon stratégique qui peut permettre d'identifier et de soulever des problèmes qui appellent une résolution collective. Les organisations de la société civile jouent en ce sens un rôle crucial lorsque les services publics font défaut ou restent limités par endroits.

Comme celles-ci sont souvent petites et dotées de peu de moyens – financiers et humains – et ont une capacité limitée à avoir un impact dépassant le spectre de leur communauté et de leur environnement direct, il est donc important d’œuvrer ensemble et à tous les niveaux – citoyens comme institutionnels – afin de renforcer les capacités de ces acteurs essentiels à la mise en place de processus de démocratie participative.

En ce sens, le renforcement de la démocratie et la concrétisation d’un développement urbain durable et pérenne répondant en priorité aux besoins des populations passent indubitablement par l’implication des organisations de la société civile dans les processus de concertation et de mise en œuvre des politiques publiques.

Elles peuvent être en effet de réelles forces de proposition, car elles peuvent non seulement jouer un rôle de plaidoyer auprès des décideurs, mais également contribuer à développer conjointement des solutions plus adéquates en réponse aux besoins des populations et des habitants. Elles encouragent la participation citoyenne et politique et assurent un suivi de la qualité des services fournis par les gouvernements et les autorités locales. Elles sont aussi des acteurs incontournables qui contribuent à l’échelle locale, régionale ou nationale aux processus de médiation et de résolution des conflits et des problèmes économiques, sociaux et environnementaux majeurs auxquelles nos villes font face.

Elles sont ainsi un véritable vecteur d’intelligence collective et d’innovation sociale, qui a un impact positif sur les politiques publiques gouvernementales en impulsant un changement durable, juste et équitable vers une transition écologique.

À travers ce guide, la Fondation Heinrich Böll a cherché à mettre en avant des exemples de bonnes pratiques en matière de développement urbain participatif au Maroc.

Développées au sein d’associations ou de collectifs, les différentes initiatives citoyennes listées ici concernent la transition écologique, la valorisation du patrimoine ou encore la promotion de la participation citoyenne pour un meilleur modèle de gouvernance. Autant d’expériences qui montrent comment le Maroc peut façonner son développement urbain de façon durable, juste et participative. Nous pouvons tous en apprendre beaucoup et nous en inspirer.

Tous ces exemples montrent combien il importe de ne pas diriger la transformation écologique de nos villes par le haut, en déployant les politiques sociales et écologiques dans une approche descendante, mais qu’il est préférable de commencer par la base en impliquant l’ensemble des parties prenantes. Ainsi, la participation active de la société civile au débat sur des modèles de villes plus durables au Maroc peut sensibiliser la population à ce sujet et en garantir une large adhésion.

Nous espérons que ce guide contribuera à l’implication active de plus d’acteurs de la société civile et, bien sûr, de décideurs/ses, dans le débat sur des modèles de villes plus durables et un développement urbain plus inclusif et participatif au Maroc à l’avenir.

Parce que la ville, c’est nous toutes et tous.

Glossaire

Aménagement concerté : projet d'aménagement urbain où sont associés les différents acteurs économiques et sociaux (collectivités, administrations, habitants, associations, promoteurs immobiliers).

Aménité urbaine : désigne le caractère agréable ou utile associé à un lieu générateur de mobilité. Les aménités urbaines conditionnent les déplacements quotidiens des individus vers les lieux de commerce et de loisirs, mais également leurs mobilités résidentielles ; pour un environnement correspondant à leurs préférences (paysages, densité de services, etc.). Les aménités que propose une ville et ses périphéries sont difficiles à caractériser car elles comprennent autant les activités propres aux centres-villes (commerces et services) que les établissements publics et historiques et les paysages périurbains. De surcroît, elles sont plus ou moins dépendantes de chaque individu, aucun n'ayant les mêmes attentes sur ce qui peut constituer le caractère agréable de son cadre de vie.

Anthropocène : désigne l'ère géologique actuelle, caractérisée par l'influence des activités humaines sur l'environnement et sur le climat.

Architecture bioclimatique : bâtiment qui prend en compte l'environnement, le site et le climat et est ainsi plus confortable pour ses occupants.

Architecture passive : désigne des bâtiments à très basse consommation, obéissant au *standard passif*. Ce concept, appuyé sur l'architecture bioclimatique, permet de concevoir des bâtiments qui captent le plus de chaleur solaire possible l'été en évitant les surchauffes, qui limitent les déperditions thermiques grâce à des murs, des planchers et des toits étanches et isolants. Ce système permet d'atteindre le seuil de conformité des besoins en chauffage.

Compacité, Densité, Intensité urbaine : le renouvellement urbain est conceptualisé aujourd'hui par l'intensification urbaine. L'intensification se définit comme un « processus de renforcement de l'offre urbaine dans sa globalité (habitat, activités, services et éléments d'aménité urbaine, qualité du cadre de vie) pour une ville plus diverse, vivante et attractive, et non comme une simple hausse quantitative des densités de population et d'emploi (densification) »⁸.

Écologie urbaine : science qui étudie l'écosystème de la ville.

Écoquartier : un écoquartier, ou quartier durable, est un quartier urbain qui s'inscrit dans une perspective de développement durable.

8. Agence nationale pour la rénovation urbaine, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, AEU₂, *Réussir la planification et l'aménagement durables, Construire la ville sur elle-même*, Les Cahiers techniques de l'AEU₂ n°5, juillet 2015.

Il réduit au maximum son impact sur l'environnement, favorise le développement économique, la qualité de vie, la mixité et l'intégration sociale.

Empreinte environnementale ou écologique : surface nécessaire pour produire les ressources consommées par un individu, une population ou une activité, et pour absorber les déchets générés, compte tenu des techniques et des modes de gestion des ressources en vigueur. La moyenne mondiale de l'empreinte écologique est de 2,6 ha par personne, mais un Américain a une empreinte écologique de 9 ha⁹. La capacité de régénération de la Terre sera le facteur limitant pour l'économie humaine si celle-ci continue à surexploiter ce que la biosphère peut renouveler.

Fab City : né au début de la décennie à Barcelone, le concept de Fab City désigne l'anti-thèse du modèle urbain actuel où la ville, dépendante et polluante, importe des biens et produit principalement des déchets. À l'heure où la population urbaine mondiale ne cesse d'augmenter, l'idée de tendre vers une cité localement auto-suffisante et globalement connectée fédère de plus en plus d'urbanistes technophiles, d'entrepreneurs éthiques, de politiques et de citoyens. La Fab City explore les moyens innovants de créer la ville du futur, en se concentrant sur la transformation et le façonnage des matériaux utilisés. Elle est liée au mouvement des *fablabs*, car elles utilisent le même capital humain, et s'appuient sur l'esprit d'innovation des utilisateurs des *fablabs*.

Fonctions urbaines : ensemble des activités économiques, politiques, sociales et culturelles d'une ville.

Gentrification : processus par lequel la population d'un quartier populaire souvent central fait place à une classe sociale plus aisée suite à des opérations de revitalisation urbaine. Synonyme : embourgeoisement, boboisation (du terme bobo). La gentrification implique donc des enjeux sur les modes de vie, la cohésion sociale et les politiques urbaines. On lutte contre la gentrification en créant des logements sociaux qui restent abordables dans le quartier revitalisé.

Haute qualité environnementale (HQE) : un bâtiment certifié HQE intègre des critères d'exigence environnementaux dès le projet de construction ou de réhabilitation. HQE n'est pas à proprement parler un label répondant à une réglementation, mais une démarche qualité basée sur un cadre de référence. Établie en 2002 par l'association HQE qui en gère la marque déposée, la démarche HQE™ évolue graduellement sous forme de référentiels réactualisés. En phase avec les principes de la construction durable (ou écoconstruction), un bâtiment HQE doit garantir une qualité de vie optimale à ses occupants, tout en respectant l'environnement (y compris par une bonne interaction avec le territoire) et en assurant un haut niveau de performance économique et énergétique. Ces critères de conception et d'utilisation responsables doivent être appliqués durant tout le cycle de vie du bâtiment.

High-tech : littéralement haute technologie, technologie très consommatrice d'énergie et de matériaux.

Îlots de chaleur urbains (ICU) : zones urbanisées caractérisées par des températures estivales plus élevées que l'environnement immédiat, avec des différences qui peuvent varier de 5 à 10°C. La concentration des activités humaines, la structure et l'albédo (pouvoir réfléchissant d'une matière) des villes sont les facteurs qui favorisent l'apparition de bulles de chaleur dans les agglomérations. Pour lutter contre ce phénomène,

9. Global Footprint Network, *Rapport sur l'empreinte écologique, Afrique 2009*.

il est recommandé de renforcer la présence de la nature et de l'eau, de généraliser les alignements d'arbres à feuilles caduques, de diminuer les surfaces revêtues de la voirie, d'utiliser les vents pour une ventilation naturelle, de revoir les matériaux des bâtiments, notamment en utilisant du blanc réfléchissant pour renforcer l'albédo, d'utiliser des toitures végétales, de limiter l'utilisation des climatiseurs (qui réchauffent l'air extérieur), et bien sûr de diminuer les gaz à effet de serre issus de la circulation motorisée.

Intermodalité : terme employé en géographie des transports et des mobilités pour désigner l'aptitude d'un système de transport à permettre l'utilisation successive, au cours d'un même déplacement, d'au moins deux modes, intégrés dans une chaîne de déplacement.

Lagunage (voir noue) : bassin naturel d'infiltration des eaux pluviales qui permet de recharger la nappe phréatique.

Lixiviat : liquide résiduel engendré par la percolation de l'eau et des liquides à travers des déchets. Produit de la dissolution des matières organiques et des éléments traces, comme les métaux lourds, les polluants organiques et chimiques ou radionucléides, c'est une source de pollution des sols et des eaux, même souterraines.

Low-tech : littéralement basse technologie, technologie qui n'utilise pas d'énergie fossile.

Mégalopole : ville d'au moins un million d'habitants. Les mégalofoles sont constituées essentiellement de bâtiments en hauteur, comme les gratte-ciels.

Métropole : ville principale d'une zone géographique ou d'un pays, qui exerce des fonctions organisationnelles sur l'ensemble de la région

qu'elle domine grâce à son importante aire urbaine, sa population et ses activités économiques et culturelles.

Métabolisme urbain : ensemble des processus par lesquels les villes mobilisent, consomment et transforment leurs ressources naturelles.

Mixité sociale : quartiers hétérogènes peuplés de personnes de niveaux de vie, de cultures et d'origines variées. La mixité sociale dans l'habitat s'observe à différentes échelles (immeuble, ensemble d'habitations ou quartier).

Multimodalité : présence entre deux lieux de plusieurs modes de transport différents interconnectés. À la différence de l'intermodalité qui suppose la combinaison de plusieurs modes de transports au cours d'un même déplacement, l'approche multimodale désigne, dans les politiques de transports, la volonté de développer des chaînes alternatives à la route ou à l'utilisation de véhicules particuliers à l'impact environnemental trop négatif.

Mutabilité urbaine : capacité d'une ville à accueillir les transformations et à encourager les possibles. Cela implique trois compétences : savoir accueillir les changements, accepter l'incertitude et mettre en réseau les initiatives locales.

Noue : fossé naturel plantée d'arbres et de buissons. L'eau de pluie doit en effet être absorbée par les terrains naturels pour renouveler la nappe phréatique. Un réseau séparant les eaux usées et l'eau de pluie dirige celle-ci vers des noues, qui permettent l'infiltration et l'évapotranspiration. Ce sont aussi des espaces de biodiversité qui, reliés entre eux, forment un ensemble de couloirs biologiques et constituent la trame verte de la ville.

Patrimoine architectural et urbanistique : héritage culturel doté d'une valeur historique, esthétique et scientifique nationale ou universelle et qui constitue notre mémoire collective.

Pollution lumineuse : La lumière est présente partout en ville (éclairage public, enseignes publicitaires, vitrines de magasins). Si elle est justifiée par des raisons de sécurité, elle représente cependant un gaspillage énergétique et un surplus inutile de gaz à effet de serre. Devenu synonyme de pollution, l'éclairage urbain est une source de perturbations pour la biodiversité. Il modifie l'écosystème proie-prédateur, perturbe les cycles de reproduction et les migrations. Les écologues et les médecins ont montré les effets perturbateurs de la lumière artificielle sur les comportements et les rythmes biologiques, tant pour l'humain que pour la faune. De plus, la pollution atmosphérique de la ville est un facteur aggravant à cause des gouttes d'eau, des particules de poussière et des aérosols en suspension. Cette pollution peut pourtant être facilement réduite grâce à des installations avec rayonnement direct sur la zone à éclairer, et en modulant la puissance et en limitant la durée des éclairages non indispensables.

Puits de carbone : réservoir naturel ou artificiel qui absorbe et stocke le carbone de l'atmosphère. Le charbon, le gaz, le pétrole et les roches calcaires sont des puits de carbone. Les forêts et les prairies en sont aussi car le dioxyde de carbone est nécessaire à la croissance des végétaux.

Smart Grid : réseau intelligent qui favorise la circulation d'informations entre fournisseurs et consommateurs et ajuste le flux en temps réel pour en permettre une gestion plus efficace.

Solaire passif : dispositif énergétique reposant intégralement sur l'énergie solaire, à l'exclusion de toute autre, afin de réduire la consommation d'énergie et d'assurer aux occupants un meilleur

confort. Cela suppose la conception et la construction de bâtiments avec des composants appropriés (écoconstruction ou architecture bioclimatique) afin d'utiliser l'énergie solaire pour l'éclairage naturel, le chauffage ou la climatisation des locaux.

Tiers-lieu : espace physique prévu pour accueillir une communauté pour lui permettre de partager librement ressources, compétences et savoirs.

Tissu médinal : mode d'urbanisme et d'habitat dans les médinas des villes marocaines.

Urbanisme : art, science et technique de l'aménagement et de l'organisation des agglomérations humaines.

Urbanisme circulaire : urbanisme qui encourage la revitalisation urbaine. Dans ce système, les principes de l'économie circulaire ne se limitent plus à la seule gestion des services de la ville (eaux, déchets, énergies), mais s'appliquent également au foncier considéré comme une ressource non renouvelable. L'urbanisme circulaire lutte donc contre l'étalement urbain.

Urbanisme opérationnel : mise en place des études et des outils nécessaires à la réalisation d'un projet urbain, d'initiative privée ou publique. Cela comprend « l'ensemble des actions conduites ayant pour objet la fourniture de terrains à bâtir, la construction de bâtiments ou le traitement de quartiers ou d'immeubles existants (recomposition urbaine, réhabilitation, résorption de l'habitat insalubre) »¹⁰.

10. MERLIN, P. et CHOAY, F. (dir.), *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris, P.U.F., 2010.

Urbanisme durable : urbanisme conciliant le développement économique et le respect de l'environnement, la cohésion sociale et la sauvegarde du patrimoine.

Urbanisme tactique : aménagements temporaires qui utilisent du mobilier facile à installer pour montrer les changements possibles dans une rue, une intersection ou un espace public, et permettent ainsi de souligner la manière dont l'aménagement influence le comportement des usagers.

Urbanisme transitoire : occupation provisoire d'espaces vacants pour trouver une nouvelle dynamique.

Urbanisme réglementaire : ensemble des règles et mesures juridiques par lesquelles les pouvoirs publics définissent des orientations et contrôlent l'affectation et l'utilisation des sols.

Bibliographie

LIVRES

BARTHEL, P.-A., MONQID, S., *Le Caire : le défi d'une mégalopole durable*, Paris, Autrement, coll. Villes en mouvement, 2011.

BOUCHAIN, Patrick, *Pas de toit sans toi, réinventer l'habitat social*, Arles, Actes Sud, 2016.

BOURDIN, A., *L'urbanisme d'après crise*, Paris, Éditions de l'Aube, 2010.

BOYÉ, H., « Eau, énergie, dessalement et changement climatique en Méditerranée », Plan Bleu, Centre d'activités régionales, Sophia Antipolis, août 2008. Disponible sur <https://www.yumpu.com/fr/document/read/16573327/eau-energie-dessalement-et-changement-climatique-en-plan-bleu> (consulté le 6 octobre 2021).

BURRET, A., *Tiers-lieux et plus si affinités*, Limoges, FYP Éditions, 2015.

EMELIANOFF, C., STEGASSY, R., *Les pionniers de la ville durable. Récits d'acteurs, portraits de villes en Europe*, Paris, Autrement, 2010.

EYCHENNE, F., *Fab lab. L'avant-garde de la nouvelle révolution industrielle*, Limoges, FYP Éditions, 2012.

GAFFRON, P., *et al.*, *Ecocity Book I: A Better Place to Live*, Hamburg, Utrecht, Vienna, 2005, p. 31. Disponible sur <https://www.yumpu.com/en/document/read/39536434/book-1-eurosolar-italia> (consulté le 6 octobre 2021).

HAMMAN, P. (dir.), *Penser le développement durable urbain : regards croisés*, Paris, L'Harmattan, 2008.

HELY, M. *Les métamorphoses du monde associatif*, Paris, Presses Universitaires de France, 2009.

MERLIN, P. et CHOAY, F. (dir.), *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris, P.U.F., 2010.

PAQUOT, T., *Terre urbaine. Cinq défis pour le devenir urbain de la planète*, Paris, La Découverte, 2006.

RAZEMON, O., *Comment la France a tué ses villes*, Paris, Éditions Rue de l'échiquier, 2017 (édition revue et enrichie).

ROGERS, R. & GUMUCHIDJIAN, Ph., *Des villes durables pour une petite planète*, Paris, Le Moniteur, 2000.

ROLLOT, M., *Les territoires du vivant, un manifeste biorégionaliste*, Paris, éditions François Bourin, 2018.

SCHOONBRODT, R. et ANSAY, Pierre, *Penser la ville, choix de textes philosophiques*, Bruxelles, Archives d'architecture moderne, 1989.

SOULIER, N., *Reconquérir les rues. Exemples à travers le monde*, Paris, Éditions ULMER, 2012.

SNYERS, C., EL MRABET, Y., *100 ans d'urbanisme au Maroc, 1914-2014*, Rabat, ministère de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire, 2014
 VERDIER, P., *Le projet urbain participatif. Apprendre à faire la ville avec ses habitants*, Gap, Éditions Yves Michel, 2009.

ÉTUDES ET RAPPORTS

Agence nationale pour la rénovation urbaine, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, AEU₂, *Réussir la planification et l'aménagement durables, Construire la ville sur elle même*, Les Cahiers techniques de l'AEU₂ n°5, juillet 2015. Disponible sur https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/aeu2-construire-ville-extrait-7591_5.pdf (consulté le 6 octobre 2021).

ARELLANO, B., et ROCA, J., « Sprawl en las metrópolis europeas. Las periferias metropolitanas, ¿principal escenario de la dispersión de la urbanización en Europa? », in *ACE (Arquitectura, Ciudad y Entorno)*, vol. 7, n°20, 2012, pp. 95-114.

ENDA Maghreb / AMSED, *Les ONG et la ville au Maghreb : de la prospective urbaine à l'action au quotidien*, Rabat, 2003.

FAO et PNUE, *La situation des forêts du monde 2020. Forêts, biodiversité et activité humaine*, Rome, 2020. Disponible sur <https://doi.org/10.4060/ca8642fr> (consulté le 6 octobre 2021).

Global Footprint Network, *Rapport sur l'empreinte écologique, Afrique 2009*. Disponible sur https://www.footprintnetwork.org/content/uploads/2020/08/AfricaFactbook_2009_French.pdf (consulté le 6 octobre 2021).

IAUR, *Ingénierie de la revitalisation des centres-bourgs*, Étude de 20 configurations territoriales en France, mai 2018, pp.1-2. Disponible sur http://www.iaur.fr/wpcontent/uploads/2018/06/Rapport_Ingenierie-delarevitalisation_ACT-IAUR_mai2018.pdf (consulté le 6 octobre 2021).

LEVY-WAITZ, P., *Faire ensemble pour mieux vivre ensemble, Rapport de la Mission « Coworking : Territoires, Travail, Numérique » sur les tiers-lieux*, 2018. Disponible sur <http://s3files.fondation-ta.org.s3.amazonaws.com/Rapport%20Mission%20Coworking%20-%20Faire%20ensemble%20pour%20mieux%20vivre%20ensemble.pdf> (consulté le 6 octobre 2021)

ONU, « Relever le défi de l'urbanisation durable », [s.d.]. Disponible sur <https://www.un.org/fr/chronicle/article/relever-le-defi-de-lurbanisation-durable> (consulté le 5 juin 2018).

UN-Habitat, *The Future We Want, The City We Need*, s.d. Disponible sur <https://mirror.unhabitat.org/downloads/docs/The%20City%20We%20Need.pdf> (consulté le 6 octobre 2021).

ARTICLES

ASSOULINE, L., « Les fleuves dans le projet urbain : entre risque et identité paysagère », in *Projets de paysages*, n°20, 2019. Disponible sur <https://journals.openedition.org/paysage/627#quotation> (consulté le 6 octobre 2021).

BA, A., « Agriculture urbaine : aménager et nourrir la ville », dans DUCHEMIN, É. (dir.), *Agriculture urbaine : aménager et nourrir la ville*, Montréal, Éditions en environnement VertigO, 2013. Disponible sur <https://journals.openedition.org/vertigo/16513> (consulté le 6 octobre 2021).

DELOURME, V., « Et si le Grand Paris s'effondrait ? », in *Enlarge your Paris*, 3 novembre 2020. Disponible sur <https://www.enlargeyourparis.fr/societe/et-si-le-grand-paris-seffondrait> (consulté le 6 octobre 2021).

ÉCOCHARD, M., « Urbanisme et construction pour le plus grand nombre », conférence donnée le 10 février 1950, in *Annales de l'Institut technique du bâtiment et des travaux publics*, octobre 1950, pp. 1-12. Disponible sur <https://bertrandterlindeninarchitecture.files.wordpress.com/2010/02/ecochar-m-urbanisme-et-constructon-pour-le-plus-grand-nombre-pp-1-12.pdf> (consulté le 6 octobre 2021).

Le Facteur urbain, « Retour sur la journée fabriquer des communs », 12 décembre 2019. Disponible sur : <https://www.lefacteururbain.fr/blog/retour-sur-la-journee-fabriquer-des-communs-le-12-decembre-2019-a-lamaison> (consulté le 6 octobre 2021).

Le Facteur urbain, « Et vous me mettez de la concertation svp ! », Disponible sur <https://www.lefacteururbain.fr/blog/et-vous-memettez-de-la-concertation-s-il-vous-plait> (consulté le 6 octobre 2021).

FLORIN, B., « Vivre en parallèle ou à l'écart ? L'évolution des villes nouvelles du Grand Caire », in *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 98, octobre 2005, pp. 97-105.

GHORRA-GOBIN, Cynthia, CHARBONNEAU, J.-P., « Urbanistes de l'ordinaire, adapter la profession à la complexité territoriale », in *Le blog de Mediapart*, 10 novembre 2017. Disponible sur <https://blogs.mediapart.fr/jean-pierre-charbonneau/blog/101117/urbanistes-de-l-ordinaire-adapter-la-profession-la-complexite-territoriale> (consulté le 6 octobre 2021).

IDELON, A., « Ce que les friches urbaines disent de nous », in *Slate.fr*, 23 septembre 2018. Disponible sur <http://www.slate.fr/story/167420/friches-urbaines-agedes-possibles> (consulté le 6 octobre 2021).

LENSEL, B., RAIMONDEAU, É. et SIDOROV, V., « Pour une mobilité raisonnée », in *Urbanisme*, n°418, 2020.

LYNN, W., « Réensauvager la moitié de la Terre : la dimension éthique d'un projet spectaculaire », in *The Conversation*, 20 septembre 2015. Disponible sur : <https://theconversation.com/reensauvager-la-moitie-de-la-terre-la-dimension-ethique-dun-projet-spectaculaire-46826> (consulté le 6 octobre 2021).

MESKINE, L. « La Fabrique des Anciens Abattoirs de Casablanca, exutoire de la jeunesse marocaine », in *WebArtsResistances.net*, 2 juin 2017. Disponible sur <http://www.artsresistances.net/fr/article/la-fabrique-des-anciens-abattoirs-de-casablanca-exutoire-de-la-jeunesse-marocaine-120/> (consulté le 6 octobre 2021).

MONNET, J., « Dans l'espace public, l'homme est pour les femmes un crocodile qui s'ignore », in *Metropolitiques*, 9 mars 2017. Disponible

sur <http://www.metropolitiques.eu/Dans-l-espacepublic-l-homme-est.html> (consulté le 6 octobre 2021).

REMAUD, Pauline, « Lyon : le continent, une parenthèse propice aux innovations sociales dans l'alimentation ? », in *The Conversation*, 12 octobre 2020. Disponible sur : <https://theconversation.com/lyon-le-confinement-une-parenthese-propice-aux-innovations-sociales-dans-l-alimentation-146710> (consulté le 6 octobre 2021).

SCHEFFER, O., « L'architecture durable : des sources vernaculaires à BedZed 2016 ». Disponible sur <http://bit.ly/architecture-durable> (consulté le 17 mai 2018).

Ville ouverte, « Changer les règles de la participation : pour quoi ? », in *Metropolitiques*, 27 septembre 2018. Disponible sur : <https://metropolitiques.eu/Changer-les-regles-de-la-participation-pour-quoi.html> (consulté le 6 octobre 2021).

VUAROQUEAUX, H. « Débusquer les formes tronquées de participation, afin de lui redonner toute sa force. Entretien avec Joëlle Zask (1/2) », in *Ouishare*, 21 mai 2018. Disponible sur <https://www.ouishare.net/article/debusquer-les-formes-tronquees-de-participation-afin-de-lui-redonner-toute-sa-force-entretien-avec-joelle-zask-1-2> (consulté le 6 octobre 2021).

VUAROQUEAUX, H., « La citoyenneté manque de lieux concrets pour s'exercer. Entretien avec Joëlle Zask (2/2) », in *Ouishare*, 29 mai 2018. Disponible sur <https://www.ouishare.net/article/lacitoyennete-manque-de-lieux-concrets-pour-s'exercer-entretien-avec-joelle-zask-2-2> (consulté le 6 octobre 2021).

SITES WEB

Associations de la fabrique de la ville et d'aménagement de tiers-lieux :
<http://blogfr.p2pfoundation.net/>

Un tiers-lieu en agriculture :
<https://le100esinge.com>

Un tiers-lieu sur la transformation sociétale et économique :
- <https://www.hermitagelelab.com>
- <https://www.écoquartier.com>

Associations sur les communs :
- Coop des communs : <https://coopdescommuns.org/fr/vision/>
- Le Facteur urbain : <https://www.lefacteururbain.fr>

The Conversation :
<https://theconversation.com/africa/environment>

Agriculture urbaine et autonomie alimentaire des territoires :
- Agrovélocités : <http://agrovelocites.org/tag/agriculture-urbaine-2/>
- Jardin de ta sœur : <http://www.jardindetasoeur.org/?p=1266>

Un calculateur sur la résilience alimentaire des territoires français :
<https://crater.resiliencealimentaire.org/?idCommune=C-83061>

ASSOCIATIONS MAROCAINES

L'Atelier de l'Observatoire : <https://www.atelierobservatoire.com>

Le Toit en vert : <https://www.facebook.com/letoitenvert>

Compagnie Tata : <https://www.facebook.com/CIE-TATA-106921631213051>

Initiative urbaine : <https://www.facebook.com/Association-Initiative-Urbaine>

L'Uzine : <https://www.facebook.com/uzine7/>

Think Tanger : <https://www.think-tanger.com/>

**Publié par la Heinrich-Böll-Stiftung
Rabat- Maroc, 2021**

Vous êtes autorisé à partager, distribuer et communiquer ce matériel par tous les moyens et sous tous formats, selon les conditions suivantes : Attribution – Vous devez créditer l'œuvre, intégrer un lien et indiquer si des modifications ont été effectuées ; Pas d'utilisation commerciale – Vous n'êtes pas autorisé à vendre tout ou une partie du matériel composant cette œuvre ; Pas de modifications – dans le cas où vous effectuez un remix, que vous transformez ou créez à partir du matériel composant l'œuvre originale, vous n'êtes pas autorisé à distribuer ou mettre à disposition l'œuvre modifiée. La Fondation Heinrich Böll Rabat- Maroc ne peut être tenue pour responsable de l'usage de ce document par de tierces parties.





■■■ HEINRICH BÖLL STIFTUNG
RABAT
Maroc

HEINRICH BÖLL STIFTUNG RABAT
The green political foundation
17 Rue Tiddas, 10010 Rabat, Maroc
05 37 20 20 93/94
ma-info@ma.boell.org
www.ma.boell.org

